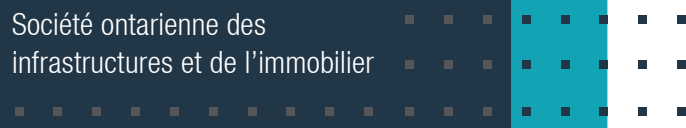


Rapport annuel

2023-2024

Société ontarienne des
infrastructures et de l'immobilier



**Infrastructure
Ontario**

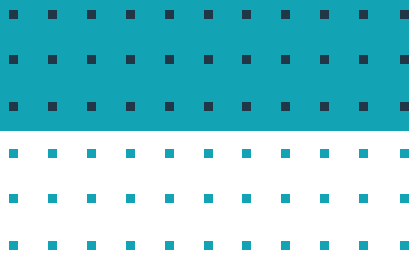


Table des matières

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
VISION, MISSION ET VALEURS	7
GOUVERNANCE	10
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	11
RENDEMENT OPÉRATIONNEL EN 2023-2024	13
> 1.OPTIMISER NOTRE RAYONNEMENT	14
> 2.AVOIR LA CONFIANCE DU PUBLIC, DU GOUVERNEMENT ET DU MARCHÉ	16
> 3.ATTEINDRE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE	17
> 4.ATTIRER ET RETENIR LES GRANDS TALENTS	18
CADRE DE GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE	20
RÉSULTATS FINANCIERS	24
> RAPPORT DE GESTION	25
> ÉTATS FINANCIERS	36
ANNEXE	66
> MANDAT LÉGISLATIF	66
> ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS	67
> PRIX 2023-2024	68

Reconnaissance du territoire

Le siège social d'Infrastructure Ontario se trouve dans la ville de Toronto, qui abrite de nombreuses nations différentes.

Nous reconnaissons les dons de cette terre et de nos ancêtres qui l'ont foulée avant nous. Nous reconnaissons que notre siège social se trouve sur le territoire du Traité 13 détenu par la Première Nation des Mississaugas de Credit et nous nous efforçons d'honorer nos obligations en tant qu'invités sur ce territoire. De plus, notre siège social est situé sur le territoire traditionnel des Haudenosaunee, des Wendat et des Anishinabek.

La terre nous relie tous.

Message du président du conseil d'administration

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'Infrastructure Ontario (IO), lequel souligne les réalisations et les résultats obtenus au cours de l'exercice 2023-2024.

Alors que le gouvernement continue d'engager des niveaux de financement historiques pour l'aménagement futur des infrastructures, IO reste tout aussi déterminée à améliorer sa gestion et sa prestation de services pour le compte du ministère de l'Infrastructure. Au cours de l'année écoulée, les responsabilités d'IO ont continué à s'étendre – tout comme la taille et la complexité des projets confiés à l'organisme – ce qui témoigne de la confiance du gouvernement en IO pour fournir des solutions innovantes et efficaces en vue d'atteindre ses objectifs. Dans sa toute dernière mise à jour du marché, IO donne suite à l'engagement du gouvernement à rénover et à développer les infrastructures publiques, énumérant des projets estimés à 35 milliards de dollars en cours d'approvisionnement et de préapprovisionnement.

Nous avons fait évoluer nos approches en réponse à l'inflation, à la chaîne d'approvisionnement et à d'autres défis du marché. La gestion efficace des risques liés aux projets fait partie intégrante de notre succès, d'autant plus que le secteur de la construction est devenu plus réticent à prendre des risques. En collaboration permanente avec l'industrie, nous avons précisé notre cadre de gestion des risques et nos processus d'approvisionnement afin de garantir que nous obtiendrons toujours des résultats et que nous apporterons une valeur ajoutée au gouvernement.

La gestion stratégique permanente du portefeuille immobilier du gouvernement par IO accroît la valeur de ces biens publics, tandis que l'équipe chargée de l'aménagement d'IO soutient la transformation de biens uniques en aménagements durables et percutants qui apporteront des avantages commerciaux. Notre programme de prêts, quant à lui, soutient le renouvellement des infrastructures du secteur public dans toute la province grâce à des

dizaines de prêts à long terme abordables accordés à des clients admissibles du secteur public. Nous continuons à gérer, à financer, à construire et à exploiter des biens et à passer des marchés pour promouvoir la durabilité économique et environnementale à long terme, en créant des biens résilients et durables qui maximisent les avantages pour leurs communautés.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à John McDonald, dont le mandat d'administrateur s'est achevé au cours de l'année écoulée. Victoria Turnbull, Anne Marie Stetler et Alex Pizzimenti se sont joints au conseil d'administration cette année, mettant à contribution leur grande expertise en matière de financement des infrastructures et de gestion des risques à nos délibérations.

Je remercie également Michael Lindsay, président et directeur général d'IO, ainsi que le personnel de l'organisme, qui fait preuve d'un engagement d'excellence dans tout ce qu'il entreprend. Le conseil d'administration est convaincu que l'organisme est bien placé pour remplir ses obligations futures, en réalisant des projets de qualité et en fournissant des services consultatifs qui profiteront à tous les Ontariens. Nous sommes impatients de poursuivre nos réalisations au nom du gouvernement et de la province.

David Lindsay

Président du conseil d'administration

Message du président-directeur général

Au cours de l'année écoulée, Infrastructure Ontario a fait avancer des projets et des initiatives remarquablement complexes en collaboration avec ses partenaires des secteurs public et privé. Nous sommes fiers du rôle très concret que nous jouons dans la création d'un Ontario moderne, connecté et compétitif.

Exécution des transactions

La construction de nouveaux établissements de soins de santé et la modernisation des établissements existants font partie intégrante du travail d'IO depuis la création de l'organisme. IO a continué à soutenir la croissance de la capacité du système de soins de santé de la province au cours de l'année écoulée, en menant à bien un projet d'hôpital et en attribuant des contrats pour quatre autres projets de soins de santé. Actuellement, IO supervise la construction de 10 hôpitaux dans la province.

Notre organisme reste également concentré sur l'expansion des réseaux de transport et de transit de la province, en particulier dans la région du Grand Toronto, où deux grands projets de train léger sur rail sont en voie d'achèvement. En collaboration avec notre partenaire Metrolinx, nous avons passé des contrats pour chaque élément du projet de métro sur la ligne Ontario, en recourant à diverses approches d'approvisionnement et à des modèles contractuels pour promouvoir des offres concurrentielles et accélérer la construction.

IO est désormais responsable de toutes les communautés axées sur les transports en commun qui seront aménagées à proximité d'importants projets de transport en commun. Ce programme permettra de créer plus de 100 000 unités de logement une fois les projets de transport en commun achevés, dont une grande partie sera livrée au cours des trois à cinq prochaines années. Une partie importante de ce travail implique un engagement avec les communautés elles-mêmes, et nous continuons à travailler en collaboration avec Toronto et d'autres municipalités pour veiller à ce

que ces communautés soient bien planifiées.

Gestion des biens

IO a achevé la transition vers un nouveau prestataire de services de gestion de projets qui fournira des services de gestion de projets et de programmes pour le portefeuille immobilier général. En négociant ce contrat, l'organisme a réalisé près de 80 millions de dollars d'économies pour le gouvernement au cours des huit prochaines années. Notre fournisseur de services gèrera les projets de réparation des immobilisations et les projets financés par le ministère, d'une valeur pouvant atteindre 20 millions de dollars, tout en fournissant des services techniques pour des milliers de bâtiments dans toute la province.

En outre, plus de 769 millions de dollars ont été affectés à l'exploitation et au maintien du portefeuille du gouvernement, et 389 millions de dollars sont réservés à des réparations majeures et à des améliorations locatives afin d'accroître la valeur des biens immobiliers du secteur public.

L'organisme a également continué à gérer efficacement les opérations quotidiennes et l'entretien de milliers de bâtiments publics dans toute la province, en veillant à ce que les Ontariens aient accès aux services publics essentiels et à ce que les fonctionnaires disposent d'installations sûres et modernes pour travailler.

Élaboration de solutions commerciales

Depuis l'attribution des premiers contrats en 2022, le Programme d'accélération pour l'accès Internet à haute vitesse d'IO permet aux communautés rurales et isolées de la province de bénéficier d'un accès Internet à haute vitesse d'ici à la fin 2025. La construction de 190 000 logements (87 % du total) sera en cours d'ici à la fin de 2024. Pour combler les lacunes dans la couverture non assurée par le PAAIHV, nous avons invité deux fournisseurs de services Internet par satellite qualifiés à répondre

Message du président-directeur général

à une demande de propositions pour fournir un service Internet par satellite à 43 000 foyers et entreprises dans les communautés les plus éloignées de la province.

Conformément aux directives du gouvernement, IO a continué à faire avancer le réaménagement de la Place de l'Ontario. Au cours de l'année écoulée, nous avons commencé à travailler dur pour moderniser l'infrastructure extrêmement vieillissante qui sert le site et pour entreprendre les travaux qui permettront à la Place de l'Ontario de rester l'un des plus grands parcs urbains naturalisés du continent. Nous progressons également dans la planification du déménagement du Centre des sciences de l'Ontario, en publiant une demande de qualifications (DQ) pour les parties intéressées par la construction d'un nouveau site dynamique pour cette installation importante.

IO a joué un rôle important dans les préparatifs de la construction de l'usine de cellules de batteries pour véhicules électriques à St. Thomas. En l'espace de quelques mois, l'équipe des Services gouvernementaux d'IO s'est mobilisée pour obtenir un terrain et attribuer des contrats afin de préparer le site pour la nouvelle usine, qui stimulera considérablement l'économie de l'Ontario et contribuera à répondre à la demande canadienne de véhicules électriques.

Notre organisme s'est également associé à des organisations canadiennes et britanniques pour tirer parti de leur expertise dans l'utilisation de la technologie du jumelage numérique : la modélisation virtuelle qui peut améliorer la mise en œuvre des projets d'investissement en simulant les problèmes de rendement et les améliorations proposées. L'exploitation plus efficace des données existantes sur les infrastructures avant la mise en œuvre du projet nous permettra de réduire les coûts, de mieux gérer les risques et d'atténuer les éventuels retards de calendrier.

IO a également soutenu l'investissement dans l'infrastructure à travers la province grâce au

programme de prêts de l'organisme, qui a approuvé 790 millions de dollars de prêts à divers secteurs, soit une augmentation de près de 60 % au cours des deux dernières années. L'année dernière, IO a approuvé des prêts d'un montant de 290 millions de dollars en faveur de cinq établissements de soins de longue durée municipaux et à but non lucratif, représentant plus de 700 lits.

Validation de l'équité et la durabilité

L'organisme a terminé la conception organisationnelle de la fonction environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) sur la base des meilleures pratiques du secteur et cerné des possibilités de faire progresser l'incidence des facteurs ESG dans quatre domaines initiaux : la gestion de l'énergie, la résilience climatique, l'accessibilité et l'inclusion de la communauté et les relations avec celle-ci.

IO a également reçu une reconnaissance importante de ses efforts pour promouvoir l'inclusion lorsqu'elle a été nommée lauréate du prix de la culture et de la diversité des P3 lors de la remise des prix des P3 2023. Dans leur citation, les juges ont salué l'ampleur de la stratégie et des activités d'IO en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, les décrivant comme « une référence à laquelle d'autres organismes du secteur public peuvent aspirer ». Ce prix est un hommage à l'engagement dont font preuve les employés de l'organisme pour maintenir et renforcer le sentiment d'appartenance de tous les employés et partenaires.

Les membres du personnel d'IO ont continué à faire preuve d'une ingéniosité et d'une polyvalence exceptionnelles dans l'aménagement et la gestion des biens du gouvernement, et je les remercie pour leur professionnalisme et leur dévouement. Nous nous réjouissons à l'idée de nous appuyer sur nos réalisations au cours de l'année à venir.

Michael Lindsay

Président-directeur général

Vision, mission et valeurs

Infrastructure Ontario (IO/l'organisme) est un organisme de la Couronne du gouvernement de l'Ontario qui s'associe aux secteurs public et privé pour créer un paysage d'infrastructure plus cohérent, moderne et concurrentiel dans la province.

IO occupe une position unique pour harmoniser les politiques publiques et les modes de réalisation et l'innovation associés au secteur privé. Grâce à des partenariats avec le secteur privé, IO vise à obtenir de meilleurs résultats pour la province, notamment des biens de meilleure qualité, livrés plus rapidement et à moindre coût.

L'organisme s'efforce de comprendre les besoins des clients du secteur public afin de leur offrir des solutions qui leur permettent d'obtenir les résultats souhaités de manière efficace et rentable. Sa capacité à protéger l'intérêt public, à optimiser la valeur pour les contribuables et à exécuter des modèles de prestation novateurs dépend de la solidité de ses relations avec ses partenaires et ses clients, lesquelles reposent sur la confiance et la fiabilité.

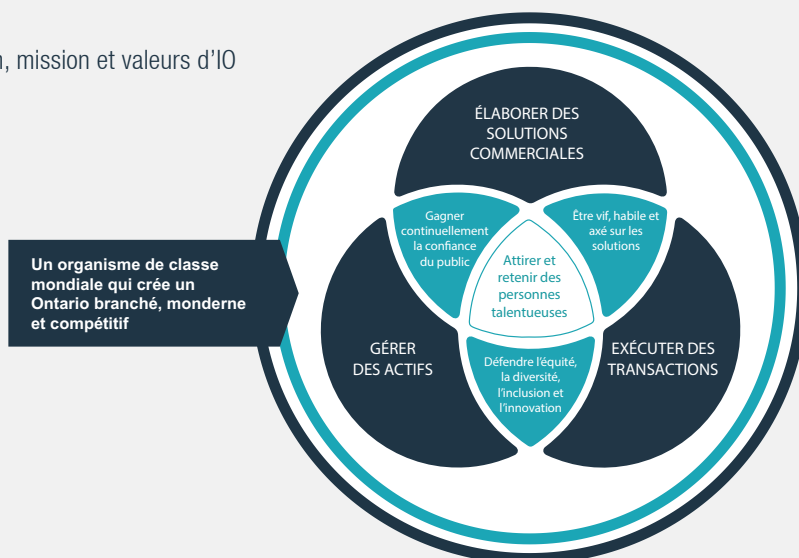
Son expérience et ses capacités dans les domaines de l'immobilier, des infrastructures, des prêts, de la mise en valeur et des projets commerciaux lui permettent d'apporter un large éventail de solutions. Lorsque notre organisme propose une démarche impliquant toutes ses ressources aux ministères clients, aux partenaires et au gouvernement, il peut leur donner le meilleur de lui-même pour concevoir des solutions, exécuter des transactions et gérer les biens. Nous sommes en excellente position pour continuer d'aider le gouvernement à atteindre les engagements et les priorités prévus dans son mandat.

VISION

IO s'est vu confier par le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'Infrastructure (MDI), un mandat important qui consiste à soutenir la conception, l'exécution et la livraison d'infrastructures publiques, l'acquisition de solutions commerciales et la prestation de services de prêt et d'immobilier. Tout ce que fait IO vise à créer de la valeur pour les contribuables, à maintenir l'engagement du gouvernement en faveur des infrastructures publiques et à accroître la valeur des biens publics.

La vision d'IO consiste à être « un organisme de classe mondiale créant un Ontario branché, moderne et concurrentiel »

❖ Figure 1 : Vision, mission et valeurs d'IO



Vision, mission et valeurs

Cette vision aide IO à soutenir des priorités gouvernementales comme la promotion d'un Ontario branché grâce à des réseaux à large bande et de transport en commun, l'amélioration de la résilience et de la capacité des établissements de santé et de soins de longue durée, l'élaboration de solutions commerciales innovantes pour les initiatives de modernisation des services, le soutien à l'élaboration et à la hiérarchisation du plan d'investissement du gouvernement ainsi que la création d'un Ontario plus compétitif grâce à l'optimisation du portefeuille immobilier du gouvernement.

MISSION

La mission d'IO s'appuie sur une vision et définit « ce que nous faisons ». Plus précisément, elle décrit notre proposition de valeur, qui consiste à proposer et à mettre en œuvre des solutions à l'appui des principales priorités du gouvernement, tout en soutenant la planification et la mise au point de biens gouvernementaux stratégiques. Cette mission comporte trois volets interreliés :

Trouver des solutions commerciales : Collaborer avec le gouvernement pour trouver des possibilités de mettre en œuvre des approches économiques pour la fourniture de biens et la prestation de services publics.

Exécuter des transactions : Élaborer des formes nouvelles et inédites de partenariats public-privé dans de nouvelles catégories et de nouveaux secteurs, tout en continuant à assurer une exécution dans les délais.

Gérer les biens : Optimiser les possibilités d'optimisation et de mise en valeur des biens en élargissant notre rôle dans la gestion des biens du gouvernement à tous les ministères, organismes et entités du secteur public de la province.

VALEURS

Les valeurs d'IO sont ancrées dans l'ensemble de l'organisme et conformes aux normes les plus élevées dans toutes les interactions de l'organisme avec les clients et le marché. Les valeurs fondamentales qui guident IO sont les suivantes :

- Gagner sans cesse la confiance du public
- Agir avec vivacité et habileté dans l'optique de trouver des solutions
- Promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion et l'innovation
- Attirer et maintenir en poste des personnes de talent

IO a élaboré un plan stratégique qui s'appuie sur les principes directeurs de sa vision, de sa mission et de ses valeurs. Ce plan s'articule autour de la proposition de valeur de l'organisme, en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins des clients et l'alignement sur les priorités du gouvernement. L'organisme dispose ainsi d'une feuille de route sur trois ans pour investir dans son personnel, s'efforcer d'améliorer l'efficacité dans l'exécution de son mandat et, en fin de compte, accroître son rayonnement de manière constructive et structurée.

Ce rapport annuel récapitule les événements importants de l'exercice 2022-2023 et présente un résumé du cadre stratégique, en communiquant ses objectifs, les initiatives qui seront mises en œuvre pour les atteindre et les mesures qui permettront de les évaluer. Il présentera également les principaux risques et le budget opérationnel d'IO pour l'exercice 2024-2025.

Gouvernance

IO applique des normes de gouvernance générale très strictes pour assurer son efficacité fonctionnelle et sa responsabilisation. IO est dirigée par un conseil d’administration et un président-directeur général nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l’Infrastructure. L’organisme a pleine conscience de ses devoirs de faire preuve de diligence raisonnable, d’assurer la responsabilisation, de faire preuve de transparence et d’obtenir des résultats, l’objectif étant de veiller à ce que chaque activité bénéficie véritablement à la province.

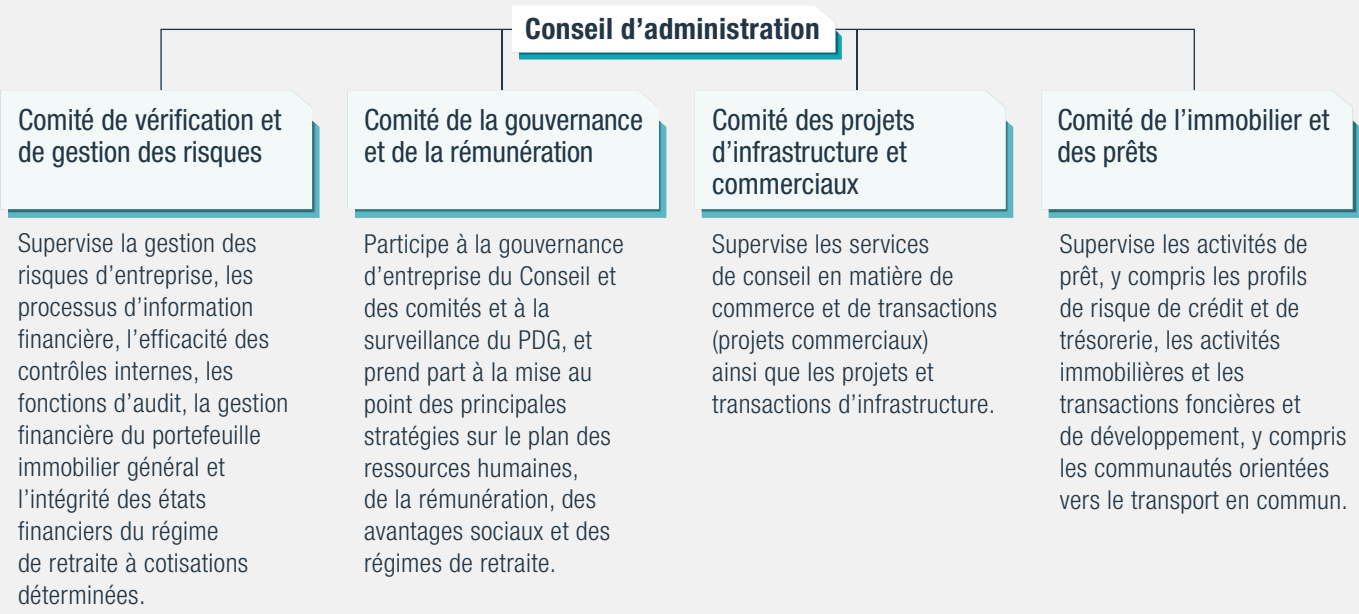
L’organisme relève de l’Assemblée législative de l’Ontario par l’intermédiaire du ministre de l’Infrastructure et rend compte au ministre par l’intermédiaire du président du conseil d’administration. Un protocole d’entente (PE) intervenu entre IO et le ministre clarifie et délimite les rôles et responsabilités d’IO, ainsi que le cadre de responsabilité entre le Ministère et l’organisme.

Le plan d’activités et le rapport annuel soumis au ministre sont préparés conformément aux lois applicables et à la Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement. Les seuils décisionnels des comités de direction et des membres du personnel d’IO sont régis par une délégation de pouvoir approuvée par le conseil d’administration.

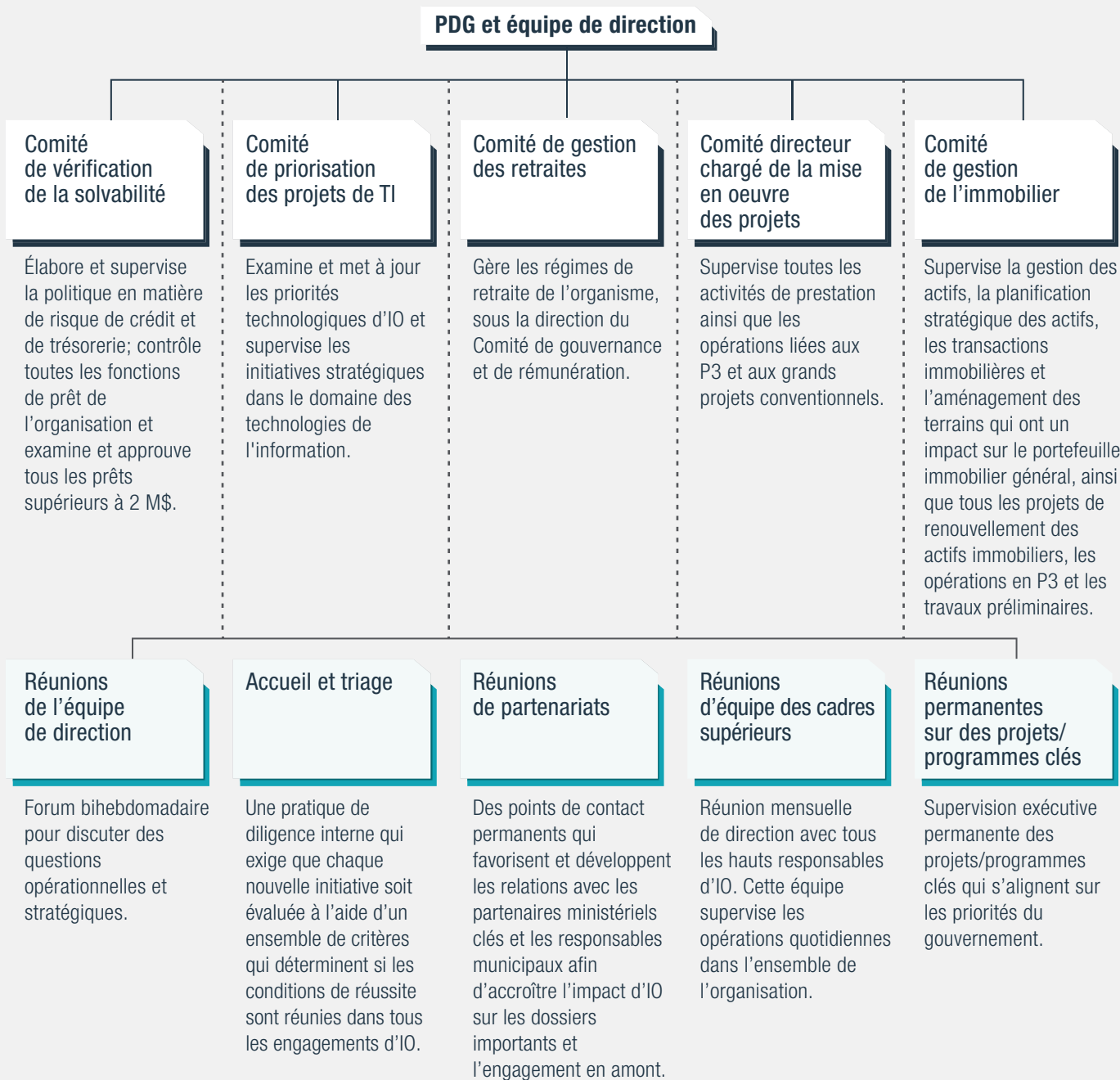
Le Code de conduite est l’un des documents de gouvernance d’IO; il vise à fournir des conseils, des principes et des normes pour ce qui est du comportement éthique attendu. Il s’applique au conseil d’administration, à la haute direction, aux cadres supérieurs et à tous les employés. Les membres du conseil d’administration et tous les employés doivent confirmer chaque année leur engagement à respecter le code.

Plusieurs comités assurent la surveillance du rendement financier et opérationnel, de la gestion des risques et de la responsabilisation (voir le tableau ci-dessous).

❖ Figure 2 : Structure du conseil d’administration et des comités de gestion d’IO

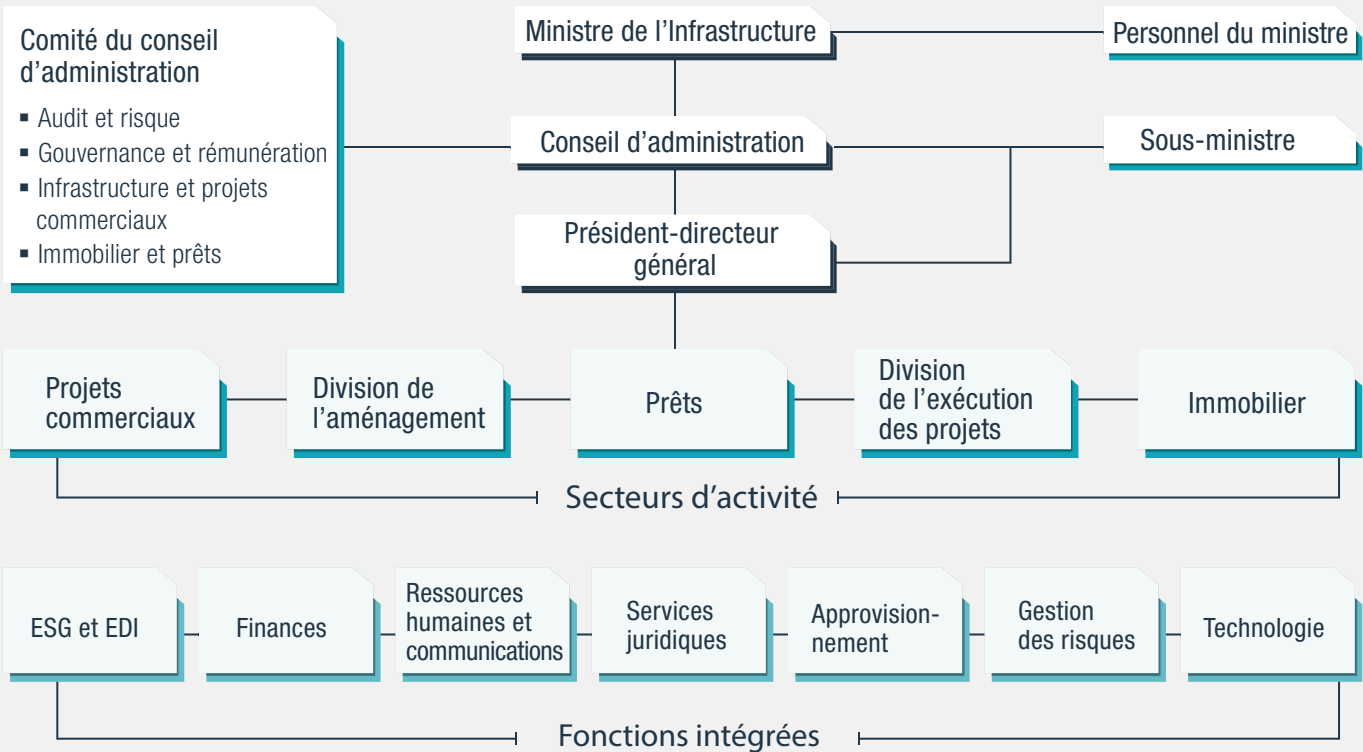


Governance



Structure organisationnelle

❖ Figure 3 : Structure organisationnelle d'IO



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration indépendant d'IO est responsable de la supervision et de l'orientation stratégique de l'organisme. Il approuve les objectifs de l'organisme, assure une bonne gouvernance, surveille le rendement financier, approuve le plan d'activités et les états financiers, et veille à la reconnaissance et à la gestion des risques.

Au 31 mars 2024, le conseil d'administration est composé de 12 membres externes expérimentés, ainsi que du président-directeur général de l'organisme. Ces administrateurs possèdent un vaste éventail de compétences et de connaissances dans le secteur privé, ainsi que de l'expérience pertinente concernant les affaires, l'industrie, les finances et autres pour s'acquitter de leurs devoirs fiduciaires et promouvoir les intérêts de l'organisme.

Au cours de cet exercice, le mandat de John McDonald a pris fin. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des membres du conseil d'administration d'IO, de leur période de service et de leur rémunération annuelle.

Structure organisationnelle

Administrateur	En cours	Rémunération annuelle
David Lindsay, président	Du 10 juin 2021 au 9 juin 2024	48 500,00 \$
Bashar Alrehany, vice-présidente	Du 31 août 2023 au 16 février 2026	21 750,00 \$
Carmine Francella	Du 8 juillet 2021 au 7 juillet 2024	14 500,00 \$
Gadi Mayman	Du 24 janvier 2024 au 23 janvier 2027	Aucune rémunération du conseil
John McDonald	Du 26 juin 2022 au 25 juin 2023	7 445,05 \$
Amit Monga	Du 4 mars 2024 au 3 mars 2026	17 000,00 \$
Carol Pennycook	Du 8 juillet 2021 au 7 juillet 2024	15 500,00 \$
Alex Pizzimenti	Du 27 juillet 2023 au 26 juillet 2024	8 146,74 \$
Mark Romoff	Du 24 juin 2021 au 23 juin 2024	14 000,00 \$
David Shiner	Du 21 novembre 2021 au 20 novembre 2024	20 000,00 \$
Anne Marie Stetler	Du 27 juillet 2023 au 26 juillet 2024	9 146,74 \$
Victoria Turnbull	Du 16 novembre 2023 au 15 novembre 2024	3 125,00 \$
Jeff Wesley	Du 21 mars 2022 au 20 mars 2025	19 000,00 \$
Michael Lindsay, président-directeur général	Du 1 ^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2026	Aucune rémunération du conseil

Rendement opérationnel en 2023-2024

IO gère cinq secteurs d'activité à l'intention de clients du secteur public.

La **Division des projets commerciaux** met à profit les partenariats et les investissements liés au secteur privé pour générer des recettes, réduire les charges et le passif, et accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux. Ce secteur prodigue des conseils aux partenaires issus du gouvernement et du secteur public et leur fournit une aide à la négociation en ce qui a trait aux transactions commerciales.

La **Division de l'aménagement** est chargée de la mise en œuvre des possibilités stratégiques d'aménagement du territoire, notamment la création de communautés axées sur les transports en commun, l'utilisation de terrains excédentaires à des fins sociales (par exemple, logements accessibles, soins de santé et soins de longue durée) et la planification et la mise en œuvre de projets phares tels que le réaménagement de la Place de l'Ontario.

La **Division des prêts** administre le programme de prêts en matière d'infrastructure d'IO, dont l'encours actuel s'élève à 6,2 milliards de dollars. Ce programme permet aux municipalités de l'Ontario ainsi qu'aux organismes du secteur public et aux organismes sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour construire et renouveler l'infrastructure publique.

La **Division de l'exécution des projets** gère des projets d'infrastructure publique complexes et de grande envergure à l'aide de divers modèles contractuels, notamment les partenariats public-privé (P3) aux fins de l'approvisionnement et de la réalisation. Le modèle P3 tire parti du financement et des compétences spécialisées du secteur privé pour améliorer la qualité de la construction des infrastructures publiques dans le but de respecter le calendrier et le budget. La réserve actuelle de projets est évaluée à plus de 35 milliards de dollars en coûts estimés de conception et de construction.

La **Division de l'immobilier** assure la prestation de services de gestion immobilière pour les propriétés détenues et louées par le gouvernement, notamment des services immobiliers de bout en bout destinés aux ministères clients afin de garantir des opérations sûres et sécurisées grâce à des solutions de gestion des biens, de planification des immobilisations et de gestion de projet. Cette division fournit également des services de planification stratégique des biens au MDI afin de maximiser la valeur des biens gouvernementaux par la planification et la rationalisation du portefeuille. IO supervise actuellement la gestion du Greater Real Estate Portfolio (GREP), qui comprend plus de 42 millions de mètres carrés louables pour le compte de la province.

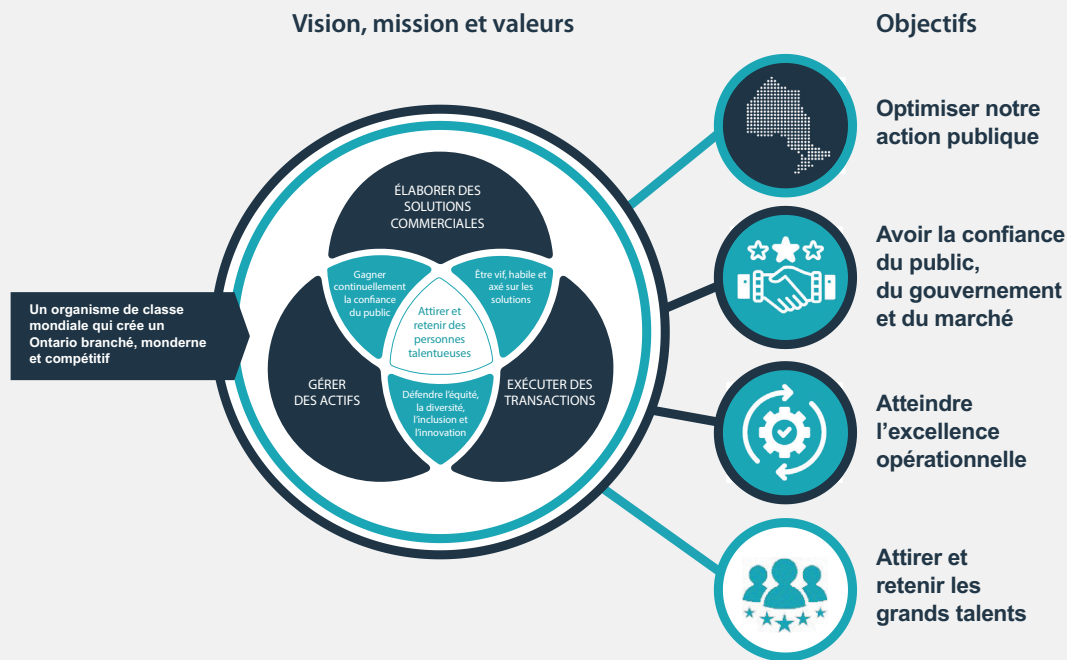
Les secteurs d'activité d'IO sont soutenus par un personnel professionnel dans les fonctions intégrées d'IO (p. ex. finances, ressources humaines, services juridiques, achats, technologies de l'information, etc.).

IO s'appuie sur quatre objectifs stratégiques pour réaliser sa vision qui est de devenir « Un organisme de classe mondiale – créant une province de l'Ontario connectée, moderne et compétitive ».

¹ IO gère le portefeuille de terrains et d'immeubles du gouvernement de l'Ontario qui abritent les programmes, les services et les fonctionnaires qui assurent le fonctionnement de notre province. IO supervise le fonctionnement quotidien et l'entretien à long terme de ces installations grâce à des partenariats avec des prestataires de services du secteur privé

Rendement opérationnel en 2023-2024

❖ Figure 4 : Cadre de planification stratégique d'IO



Au cours de 2023-2024, IO a créé une valeur importante pour la province en fournissant des solutions commerciales, en exécutant des transactions et en gérant des biens pour le gouvernement.

Le rendement d'IO est résumé ci-dessous et mesuré par rapport à des objectifs établis en collaboration avec le conseil d'administration d'IO et approuvés par celui-ci. Le rendement est mesuré pour chacun des quatre objectifs généraux de l'organisme, en soulignant les réalisations notables concernant les priorités définies dans la lettre de mandat annuelle d'IO.

1. Optimiser notre rayonnement en assurant la réalisation de nouveaux biens et la gestion proactive des biens existants, ainsi qu'en cherchant des possibilités d'optimiser les services et les biens commerciaux.

Cet objectif permet d'évaluer l'aptitude d'IO à réaliser les projets selon le délai et le budget prévus, en plus de reconnaître et de créer de la valeur pour ses clients.

Comment IO mesure et rend compte de sa performance par rapport à cet objectif	Performance 2023-2024 ¹	Cible ²
Respect des délais mesuré en pourcentage des projets réalisés dans les délais prévus pour l'achèvement substantiel des projets P3 à vocation sociale, d'autoroutes, de transport et de transport en commun.	82 %	P3 à vocation sociale : 75 à 80 %
	67 %	P3 d'autoroutes/transport et transport en commun : 55 à 60 %
Respect des budgets mesuré en pourcentage des projets dont les coûts totaux sont à l'intérieur du budget pour l'achèvement substantiel des projets P3 à vocation sociale, d'autoroutes, de transport et de transport en commun.	96 %	P3 à vocation sociale : 85 à 90 %
	83 %	P3 d'autoroutes/transport et transport en commun : 65 à 70 %

¹ Au 31 mars 2024, 84 projets avaient atteint un stade d'achèvement substantiel des travaux depuis le lancement du programme de P3 d'IO. Le respect des délais est mesuré dans un délai de trois mois pour les projets à vocation sociale en P3 et les projets d'autoroutes/ de transport en P3, et de 12 mois pour les projets de transport en commun; le respect du budget est mesuré comme le coût final du projet (montant du contrat attribué plus la provision pour imprévus post-contractuelle utilisée) livré à l'achèvement substantiel

Rendement opérationnel en 2023-2024

des travaux pour un montant inférieur ou égal au montant du contrat attribué, plus la provision pour imprévus post-contractuelle budgétisée fixée lors de la clôture financière. Il n'y a pas de tolérance budgétaire pour les projets en P3. Ne comprend pas les résultats de rendement pour les projets en cours de litige. ² Les objectifs de rendement pour la mise en œuvre en temps voulu des projets P3 d'autoroutes, de transport et de transport en commun dans les limites des budgets approuvés ont été mal imprimés dans le plan d'activités 2023-2026 d'IO.

Comment IO mesure et rend compte de sa performance par rapport à cet objectif ¹	Performance 2023-2024	Cible
Recettes réalisées mesurées en tant que pourcentage déterminé des recettes au moment du budget à la fin de l'exercice financier.	103 %	65 à 70 %
Économies de coûts réalisées mesurées en tant que pourcentage des économies de coûts déterminées au moment du budget à la fin de l'exercice financier.	85 %	45 à 50 %

¹ Les recettes et les économies réalisées sont calculées sur la base des programmes de base et des programmes émergents. Les programmes de base comprennent des programmes tels que la gestion des biens et les prêts, tandis que les programmes émergents représentent des programmes tels que l'aménagement.

Quelques réalisations notables :

- Réalisation d'étapes clés de projets et de programmes, notamment l'achèvement de six grands projets d'infrastructure publique (soins de longue durée de Trillium Health Partners, expansion de la ligne GO de Stouffville, prolongement de l'autoroute 401, centre de soins de santé West Park, Palais de justice de Brampton et Centre de mises en liberté sous caution pour la région de Toronto, et expansion de GO – saut-de-mouton ferroviaire du croisement de Davenport) et de huit approvisionnements (viabilisation de la Place de l'Ontario, autoroute 3, projet Connect – préparation du site, programme Réseau vidéo pour la justice (RVJ), Projet de Centre de traitement intégré du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, prolongement vers l'ouest de la ligne de métro Eglinton Crosstown – aménagement du tunnel et Centre de toxicomanie et de santé mentale – phase 1D du réaménagement).
- Respect d'un calendrier ambitieux pour soutenir l'accord conclu entre le gouvernement et le groupe Volkswagen ainsi que sa filiale Power Co pour la construction d'une usine de fabrication de cellules de batteries pour véhicules électriques. Le rôle d'IO comprend la préparation du chantier et la construction d'un centre de formation et d'un détachement de la Police provinciale de l'Ontario.
- Nous avons assuré la progression du Programme d'accélération pour l'accès Internet à haute vitesse, dont l'objectif est de fournir un accès Internet à haute vitesse à toutes les communautés de l'Ontario d'ici la fin de 2025, grâce au déploiement d'une équipe d'assistance technique qui a évalué et identifié les risques, ainsi qu'à une surveillance attentive et à un engagement auprès des fournisseurs d'accès Internet, ce qui a permis de rationaliser et de préciser la conception et le calendrier de la construction.
- Nous avons continué à obtenir des résultats en matière d'aménagement pour des projets publics clés tels que le réaménagement de la Place de l'Ontario, qui a progressé grâce à la diligence raisonnable, à la conception, aux engagements publics et aux travaux de viabilisation du site en vue de l'amélioration de l'infrastructure existante. Nous avons poursuivi les travaux de construction pour le déménagement du Centre des sciences de l'Ontario, où le déménagement permettra aux contribuables de l'Ontario d'économiser par rapport au coût du maintien sur le site actuel.
- Nous avons assuré une transition fructueuse vers le contrat de services de gestion des transactions de nouvelle génération d'IO pour une approche intégrée de la stratégie de portefeuille et des services associés et, en outre, nous avons intégré un nouveau fournisseur de services de gestion de projets d'IO pour gérer une variété de projets de réparation de capital et de projets financés par le ministère d'une valeur allant jusqu'à 20 millions de dollars dans l'ensemble du portefeuille immobilier de la province.

Rendement opérationnel en 2023-2024

- Nous avons augmenté le volume des prêts d'environ 35 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, avec un total de 790 millions de dollars d'approbations de nouveaux prêts. Nous avons approuvé de nouveaux prêts totalisant 290 millions de dollars, dont les projets soutiendront le réaménagement de 556 lits supplémentaires dans cinq établissements de soins de longue durée (SLD). IO a ainsi financé le réaménagement de près de 2200 lits de SLD grâce à 845 millions de dollars de prêts de financement de projets à ce jour.
- 2. Avoir la confiance du public, du gouvernement et du marché** pour mener à bien un large éventail de travaux dans un ensemble défini de catégories d'actifs et de propriétaires du secteur public.
- Cette mesure fait écho à l'engagement d'IO de renforcer ses relations avec tous les intervenants et les partenaires de l'industrie. Chaque année, IO mène un sondage d'évaluation auprès de ses clients, qui mesure le sentiment de la clientèle dans cinq catégories clés. Ses résultats pour 2023 et 2024 sont résumés dans le tableau suivant.

Catégorie d'évaluation ³	Réponses positives ¹	
	2023	2024
Partenaire de mise en œuvre efficace	73 %	74 %
Résolution de problèmes efficace	S.O. ²	73 %
Collaboration efficace	74 %	71 %
Rigueur dans les interactions quotidiennes	72 %	73 %
Services à valeur ajoutée	71 %	73 %
Facilité de collaboration	74 %	71 %

¹Les réponses ont été pondérées en fonction des recettes établies entre chaque client et IO afin de mieux refléter la répartition des activités et des ressources. ² Nouvelle catégorie ajoutée dans l'évaluation de 2024. ³ Les évaluations des clients sont effectuées par un tiers indépendant d'IO.

La satisfaction globale de nos clients est utilisée pour mesurer le rendement d'IO par rapport à cet objectif.

Comment IO mesure et rend compte de sa performance par rapport à cet objectif	Performance 2023-2024	Cible
Satisfaction globale des clients mesurée par notre sondage annuel d'évaluation auprès des clients.	74 %	65 à 70 %

Quelques réalisations notables :

- Soutien du processus pluriannuel de planification et d'approbation des investissements menant au budget provincial; fourniture au gouvernement de rapports sur les risques liés au budget, au calendrier et à la capacité du marché; formulation de conseils sur son plan d'investissement et son ordonnancement.
- Le gouvernement nous a confié le soin d'intégrer le réseau de métro et le réseau de trains légers sur rail de GO dans le programme gouvernemental des communautés axées sur les transports en commun, y compris en autorisant un mandat de négociation pour qu'IO entame des négociations préliminaires avec des constructeurs potentiels de communautés axées sur les transports en commun.
- Nous avons annoncé de nouveaux sites pour les communautés axées sur les transports en commun (CATC) en partenariat avec le ministère de l'Infrastructure, principalement sur le segment nord de la ligne

Rendement opérationnel en 2023-2024

Ontario, en plus d'une station sur le prolongement du métro de Scarborough. Les propositions préliminaires d'aménagement, soumises à la ville de Toronto pour examen, prévoient environ 6000 nouvelles unités résidentielles à proximité de ces futures stations de transport en commun, et 1900 emplois.

- Nous avons fait progresser le programme provincial de logements accessibles, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et du Logement et le ministère de l'Infrastructure, afin de rendre le logement accessible à un plus grand nombre de personnes en Ontario. IO a identifié cinq sites de démonstration provinciaux excédentaires pour lesquels des analyses de rentabilité ont été rédigées.
- Nous avons reçu un mandat pour soutenir la région de Durham dans ses projets de réaménagement de logements locatifs abordables en tant qu'agent non gouvernemental, créant plus de 600 unités sur deux sites avec une valeur de construction estimée à 188 millions de dollars.
- Nous avons participé activement à la conférence annuelle du Conseil canadien pour les partenariats public-privé (CCPPP), et trois projets d'IO ont remporté les prix nationaux du CCCPP pour l'innovation et l'excellence. Projet de matériel roulant, de systèmes, d'exploitation et d'entretien de la ligne Ontario – prix Or pour la transaction en P3; projet de génie civil, de gares et de tunnels de la ligne de l'Ontario – prix Argent pour la transaction en P3; projet du complexe des sciences judiciaires et du coroner – prix Argent pour l'environnement, les questions sociales et la gouvernance.
- Nous avons réussi à établir un partenariat avec le ministère de l'Infrastructure pour faire avancer un plan pluriannuel de modernisation des demandes de remboursement pour le ministère de la Santé (MOH) afin d'améliorer ses processus opérationnels et l'infrastructure de TI qui gère les demandes de remboursement pour les régimes de santé de l'Ontario.

3. Atteindre l'excellence opérationnelle en veillant à ce que nos processus soient durables, transparents, continuellement améliorés et conformes aux normes les plus élevées en matière de professionnalisme.

Cette mesure porte sur l'efficacité relative aux finances et aux ressources d'IO ainsi que sur les progrès et les résultats atteints par rapport aux initiatives de la société.

Comment IO mesure et rend compte de sa performance par rapport à cet objectif	Performance 2023-2024	Cible
Résilience financière mesurée par l'excédent ou le déficit par rapport au budget annuel.	26,6 M\$	20,8 M\$
Efficacité opérationnelle mesurée en points de base (PdB) pour les dépenses en pourcentage de notre volume de travail (capital total d'IO géré et réalisé au cours de l'exercice).	17,5 PdB	20 à 23 PdB

Quelques réalisations notables :

- Nous avons respecté le budget, atteint l'objectif d'excédent d'IO et fait preuve d'efficacité et d'efficience dans nos opérations, comme le montrent les dépenses d'exploitation en pourcentage du capital sous gestion et l'exécution.
- Nous avons poursuivi nos efforts pour renforcer les capacités de TI de l'organisation grâce à des investissements stratégiques prioritaires et fondés sur les risques : nous nous sommes concentrés sur le renouvellement de systèmes clés et obsolètes, notamment la mise en œuvre d'un nouveau système de grand livre, l'élaboration d'un plan de mise en œuvre prioritaire pour la nouvelle plateforme des systèmes en fin de vie chez IO et l'intégration d'un fournisseur de services de sécurité gérés pour le cyberspace.
- Nous avons élaboré un processus normalisé et un cadre de pratiques exemplaires afin de maximiser les avantages que le gouvernement tire de l'aménagement du territoire et de garantir la valeur la plus élevée

Rendement opérationnel en 2023-2024

à la population de l'Ontario. Ce processus vise à accroître la transparence et la responsabilité, à assurer une mise en œuvre efficace et rapide des projets, à atténuer les risques commerciaux et à améliorer les résultats globaux du programme.

- Établissement de rapports réguliers sur les paramètres de l'appétit pour le risque, tel que décrit dans le cadre de l'appétit pour le risque d'IO. Les paramètres qui ne respectent pas les fourchettes de tolérance établies sont transmis et identifiés de manière appropriée au conseil d'administration et à l'équipe de direction.
- Nous avons fait progresser l'objectif d'IO d'institutionnaliser la gestion des connaissances grâce à la fourniture continue de contenus et de programmes de formation en tirant parti du Centre de connaissances de l'organisme. Nous avons lancé un syllabus d'intégration et des modules d'apprentissage pour le programme d'investissement en 2023-2024.

4. Attirer et maintenir en poste de grands talents en offrant aux employés une proposition de valeur fondée sur l'autonomisation, le perfectionnement, le travail d'équipe, la diversité, l'inclusion et l'influence.

IO mène un sondage annuel auprès des employés qui évalue divers éléments de leur expérience, y compris, mais sans s'y limiter : l'efficacité des programmes d'encadrement et de perfectionnement; le niveau de diversité, d'inclusion et de sécurité dans l'environnement de travail; et la mesure dans laquelle l'innovation est encouragée et récompensée.

Les résultats des deux derniers sondages auprès des employés sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Question du sondage auprès des employés	Réponses « Tout à fait d'accord / D'accord »	
	2022	2023
Je recommanderais IO comme lieu de travail.	89 %	90 %
Je suis fier de travailler pour l'organisation.	89 %	89 %
J'apporte un changement lorsque je constate qu'on peut faire mieux.	88 %	87 %
IO encourage et soutient la mise en œuvre de nouvelles idées et de suggestions de changement.	76 %	73 %
Les erreurs sont considérées comme une occasion d'apprendre et de s'adapter.	77 %	76 %
La mission, la vision et les valeurs d'IO sont claires et bien comprises.	75 %	79 %
Je pense que les objectifs d'IO sont les bons à l'heure actuelle.	73 %	74 %
Mon travail m'offre la possibilité d'effectuer un travail stimulant et intéressant.	84 %	85 %
Mon gestionnaire m'accompagne dans mon développement de carrière.	72 %	75 %
Je suis en mesure d'atteindre mes objectifs de carrière chez IO ¹	S.O.	68 %
Je n'hésite pas à demander une rétroaction à mon gestionnaire.	89 %	89 %
IO offre la flexibilité dont j'ai besoin ²	87 %	94 %
IO encourage le travail d'équipe au sein des services et entre eux.	66 %	68 %
IO s'engage à offrir un lieu de travail sain et respectueux.	90 %	91 %

Rendement opérationnel en 2023-2024

Question du sondage auprès des employés	Réponses « Tout à fait d'accord / D'accord »	
	2022	2023
Je me sens valorisé, respecté et en sécurité pour être moi-même à IO.	83 %	86 %
Les hauts responsables communiquent ouvertement et honnêtement avec moi.	77 %	78 %
Les hauts responsables sont une source d'inspiration pour créer l'impact que nous voulons avoir chez IO ²	73 %	72 %

¹ Nouvelle question ajoutée au sondage 2023 auprès des employés.

² Modification des questions du sondage 2023 auprès des employés pour mieux s'aligner et aider à mesurer comment IO, en tant qu'organisation, répond à sa proposition de valeur actualisée pour les employés.

Les résultats du sondage auprès des employés sont utilisés pour calculer l'indice d'engagement des employés, qui sert à mesurer la performance d'IO par rapport à cet objectif.

Comment IO mesure et rend compte de sa performance par rapport à cet objectif	Performance 2023-2024 ¹	Cible
Engagement des employés mesuré sur une échelle de points (sur 5) basée sur les réponses des employés au sondage. ¹	4,3	3,75 à 4,0 / 5

¹ L'indice d'engagement des salariés est calculé à partir des réponses au sondage mené auprès des employés en 2023 : « Je recommanderais IO comme lieu de travail », « Je suis fier de travailler pour l'organisation » et « Mon responsable m'accompagne dans mon développement de carrière ».

Quelques réalisations notables :

- Nous avons réactualisé la proposition de valeur pour les employés afin de s'assurer qu'elle continue de trouver un écho auprès des employés, en mettant en évidence les principales raisons pour lesquelles les personnes se joignent à l'organisation et y restent. L'évaluation globale de l'expérience des employés en 2023 a connu une amélioration d'une année sur l'autre dans 10 des 17 éléments du sondage. Les mesures clés de l'engagement global restent élevées.
- Nous avons continué à mettre l'accent sur les valeurs liées à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), y compris la mise en œuvre d'une stratégie de participation des Autochtones et l'engagement avec tous les partenaires identifiés dans l'ensemble du portefeuille de travail d'IO. Tout au long de 2023-2024, IO a reconnu les dates d'observation et de commémoration, ainsi que les dates culturelles et religieuses, par le biais de messages d'information et d'événements organisés par nos groupes de ressources pour les employés. IO a reçu le prix de la culture et de la diversité en matière de P3 lors des Prix P3 2023.
- Nous avons mis en œuvre une nouvelle philosophie de rémunération globale qui s'est traduite par des améliorations apportées aux régimes d'épargne-retraite des employés, aux crédits de dépenses de santé et aux comptes de dépenses de style de vie, aux prestations de congé de maternité et de congé parental, aux prestations d'invalidité de courte durée et aux droits à congés.

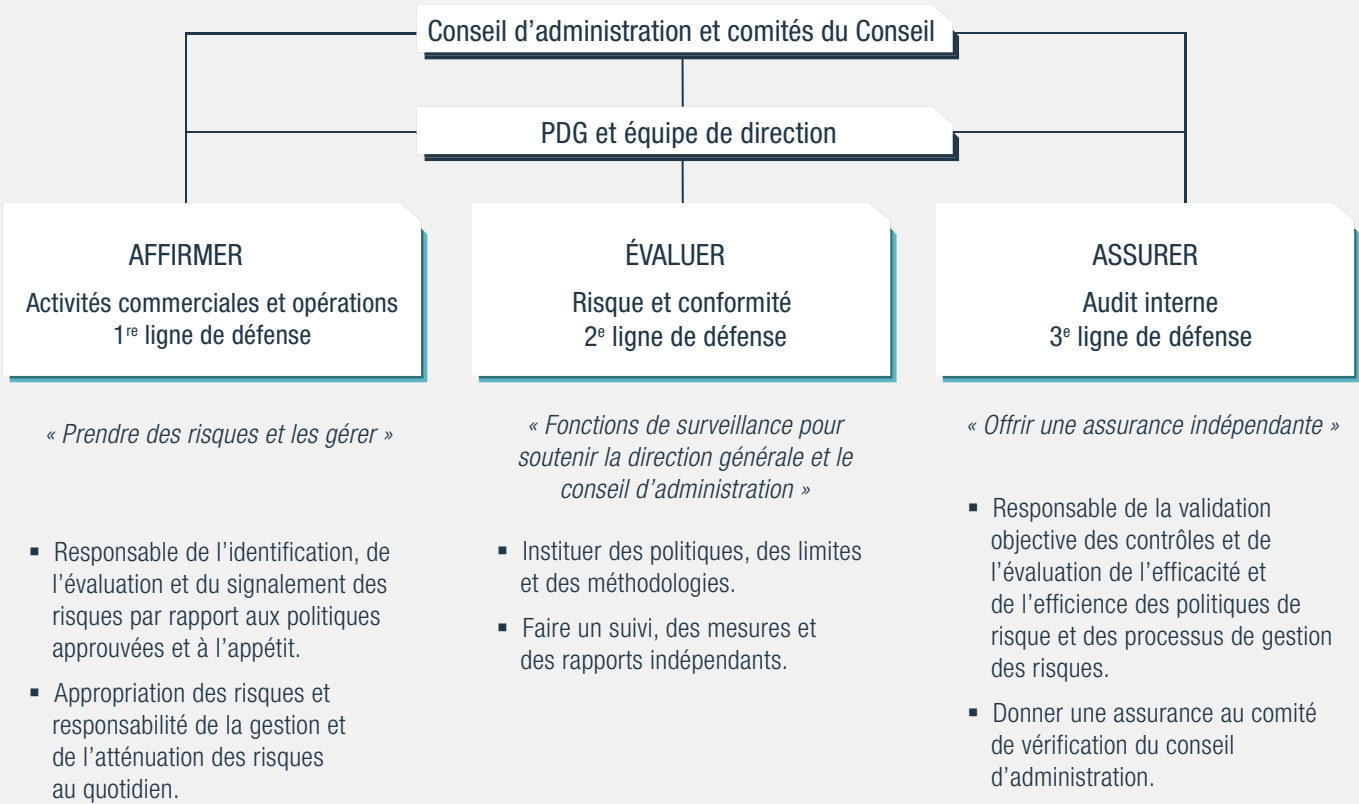
Cadre de gestion du risque d'entreprise

IO a établi un cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) qui aide à orienter les activités de gestion des risques de l'organisation. Ce cadre établit une structure de gouvernance qui favorise la sensibilisation aux risques et l'intégration de la gestion des risques dans les processus décisionnels stratégiques et opérationnels d'IO. Il permet de cerner les risques et les possibilités, et facilite la compréhension, l'analyse, les discussions, l'évaluation et la gestion des risques à tous les niveaux de l'organisme.

IO continue de faire évoluer son cadre de GRE conformément aux pratiques de pointe et à la nouvelle directive gouvernementale sur la GRE. Le registre des risques de l'organisme est mis à jour tous les trimestres, l'accent étant mis sur les principaux risques, les risques émergents et les améliorations apportées aux rapports de gestion des risques. Dans le cadre du plan de maturité de la GRE, IO prépare des énoncés officiels concernant le goût du risque et les niveaux de tolérance au risque, afin d'éclairer les processus de prise de décision et de planification stratégiques, en plus de renforcer la sensibilisation au risque dans toute l'organisation.

IO utilise un modèle fondé sur « trois lignes de défense » pour clarifier et délimiter les rôles et les responsabilités dans les activités de gestion des risques, comme indiqué ci-après.

❖ Figure 5 : Modèle des trois lignes de défense



Cadre de gestion du risque d'entreprise

POLITIQUE DE GRE

La politique de GRE définit un cadre de gestion des risques qui comprend une approche globale pour cerner, évaluer et gérer les risques organisationnels. Elle décrit les principaux éléments du programme de GRE, y compris la structure de gouvernance, les exigences relatives à la production de rapports et de surveillance ainsi que les fonctions et responsabilités des principaux intervenants.

Les risques sont classés en catégories, que voici :

- Les risques stratégiques se rapportent généralement au mandat d'IO et au contexte commercial.
- Les risques d'atteinte à la réputation sont des risques pouvant influencer sur la marque, l'image ou la réputation d'IO à la suite des agissements de celle-ci. Il peut s'agir de risques indirects associés au comportement d'un ou de plusieurs employés, ou de risques tangentiels provenant d'autres parties, par exemple des partenaires ou des fournisseurs.
- Les risques opérationnels comprennent les risques liés au personnel, aux processus, à la technologie, à la sécurité, à la conformité et à l'exécution du mandat, qui peuvent affecter la capacité d'IO à atteindre ses objectifs d'entreprise.
- Les risques financiers comprennent les risques qui peuvent peser sur la situation de trésorerie d'IO, ainsi que sur les résultats et les rapports financiers.

IO applique un cadre de contrôle interne solide et intégré et un ensemble de politiques afin d'atténuer les risques. Les contrôles sont assurés par une équipe de gestion active qui veille à ce que les procédés soient efficaces et efficaces. Les mesures d'atténuation sont évaluées dans le cadre d'un processus cyclique afin de déterminer si les niveaux de risque résiduel sont tolérables, si de nouveaux plans d'atténuation ou de traitement sont requis et si les plans actuels sont efficaces. Les plans d'atténuation d'IO font régulièrement l'objet d'examen indépendants menés par les équipes de Gestion des risques et de vérification interne d'IO et par d'autres parties, comme la Division de la vérification interne de l'Ontario et le Bureau du vérificateur général de l'Ontario.

RISQUES PRINCIPAUX

Dans le cadre de la gestion des risques d'IO, les principaux risques de l'entreprise sont contrôlés et signalés tous les trimestres au conseil d'administration et au ministère de l'Infrastructure.

❖ Figure 6 : Risques principaux

Risque	Mesures d'atténuation
Risques stratégiques	
Diminution de la participation du marché La participation du marché a été touchée par la concentration de l'industrie de la construction, la complexité croissante des projets et l'évolution de la tolérance au transfert de risque; il existe un risque d'augmentation des montants des devis, d'augmentation des coûts des services, d'annulations de projets et de retards.	▸ Communication régulière d'information concernant la liste de projets et réalisation d'études de marché avec les fournisseurs et les associations relativement à des projets à venir. ▸ Réalisation d'examen continus du transfert des risques dans les contrats d'IO pour optimiser la répartition efficace des risques. ▸ Poursuite de l'évaluation des approches en matière d'approvisionnement, de contrats et de modèles de mise en œuvre afin de maximiser la compétitivité.

Cadre de gestion du risque d'entreprise

Risque	Mesures d'atténuation
Diminution de la capacité du marché Diminution de la capacité du marché à effectuer des travaux, ce qui entraîne une incapacité à exécuter des projets et des services en raison de l'augmentation du coût du service, ainsi que des projets annulés ou retardés.	IO collabore avec les ministères clients pour veiller à ce que les achats et les transactions soient échelonnés, dans la mesure du possible, afin de minimiser les scénarios dans lesquels la mise en œuvre prévue des transactions ne se chevauche pas et provoque des pressions dans l'offre de consultants limités ou de sous-métiers clés.
Harmonisation des objectifs, des rôles et des responsabilités Les objectifs, les rôles et les responsabilités liés à la gestion et à la gouvernance des projets entre IO et ses principaux partenaires et intervenants peuvent être mal alignés, ce qui se traduit par des projets peu performants.	- IO dispose de documents et de procédés de gouvernance rigoureux pour assurer la clarté des mandats avec ses partenaires. - IO continue à faire évoluer le modèle décisionnel par le biais d'un processus itératif d'interaction avec les décideurs gouvernementaux et en recherchant la clarté lorsque des objectifs potentiels sont en concurrence.
Changements liés à la transformation des activités commerciales S'ils sont trop nombreux, les changements transformationnels simultanés peuvent nuire aux résultats, à la culture et au personnel d'IO.	- IO planifie minutieusement la mise en œuvre de tous ses projets et mise sur une vue intégrée de toutes les initiatives pour surveiller en permanence les progrès et les risques. - L'organisme a mis en place un processus de prévision solide, destiné à déterminer les besoins en ressources de manière intégrée.
Risques d'atteinte à la réputation	
Réclamations et litiges Toute augmentation de la fréquence et de l'ampleur des demandes d'indemnisation à l'endroit d'IO et de ses projets peut accroître la pression sur les ressources d'IO et du gouvernement, en plus de nuire à la réputation de l'organisme.	L'équipe juridique d'IO a intégré un service spécialisé dans les demandes d'indemnisation pour gérer celles-ci de manière centralisée, former le personnel sur les processus de gestion de ces demandes et normaliser les processus.
Rendement L'impossibilité de gérer correctement le rendement en raison de retards, de dépassements de coûts, de défaillances dans la prestation de services ou de problèmes liés aux prêts signifie que l'on ne peut pas répondre aux attentes du gouvernement.	- IO surveille les étapes clés des transactions en communiquant avec ses partenaires gouvernementaux par le biais de réunions régulières des comités de la haute direction qui sont chargés de superviser les transactions, du stade de l'approvisionnement à celui de la mise en œuvre. - Évaluation et suivi continus des besoins en main-d'œuvre dans le secteur de la construction et des tendances du marché, et implication précoce dans la planification budgétaire afin de garantir que les tendances se reflètent dans les budgets des projets. - IO se modernise et investit dans une expertise centralisée en matière de contrôle des projets, en mettant l'accent sur les estimations de coûts, la gestion du calendrier, la gestion des risques liés aux projets d'investissement et la gestion des coûts.

Cadre de gestion du risque d'entreprise

Risque	Mesures d'atténuation
Risques opérationnels	
Attirer et maintenir en poste les talents IO peut éprouver des difficultés à attirer et retenir le personnel hautement performant et expérimenté en raison de restrictions fiscales permanentes et de concurrence sur le marché.	- IO a amélioré son programme d'avantages sociaux pour l'aligner sur la proposition de valeur pour les employés, afin d'articuler ce qui attire et retient les employés à IO et d'assurer une rémunération compétitive. - IO a élaboré des plans de succession pour tous les cadres. Ces plans sont destinés à assurer la continuité des opérations.
Sous-financement du portefeuille immobilier vieillissant Impossibilité d'entretenir et/ou d'améliorer le portefeuille immobilier actuel et de satisfaire aux exigences de celui-ci en raison de restrictions financières.	- Des programmes de cycle de vie des actifs sont en place pour garantir que le financement minimal disponible pour la gestion des biens est priorisé et ciblé sur les besoins présentant les risques les plus élevés. - Évaluer et améliorer en permanence les accords avec les prestataires de services afin de définir les dispositions et les exigences contractuelles permettant d'optimiser le financement disponible.
Cybersécurité et vie privée L'augmentation de la fréquence et la nature évolutive des cyberattaques peuvent entraîner un accès inapproprié à des renseignements confidentiels et commercialement sensibles.	- IO continue d'investir dans son cadre de cyberdéfense et de faire évoluer sa sensibilisation et sa formation aux cyberrisques. - En outre, IO a mis en place des outils pour surveiller la cyberactivité par le biais du filtrage de la sécurité des courriels, ainsi que de la détermination et de la suppression des menaces connues et ciblées.
Risques financiers	
Suivi des taux d'intérêt et gestion du portefeuille de prêts La baisse des taux d'intérêt peut annuler les avantages des contrats d'échange de taux d'intérêt associés aux prêts non couverts et aux titres de créance émis antérieurement, lesquels visent à réduire l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et à la volatilité du marché.	- IO évalue régulièrement le risque lié au taux d'intérêt et surveille de près les résultats liés aux changements de taux d'intérêt par rapport aux limites prescrites. - Une surveillance continue, l'examen régulier des prêts individuels et des communications fréquentes avec les emprunteurs permet de faire en sorte que le programme de prêts d'IO soutienne la croissance des infrastructures dans toute la province.

Résultats financiers

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

RAPPORT DE GESTION

PAGE 25

ÉTATS FINANCIERS

PAGE 36



**Infrastructure
Ontario**

Société ontarienne des
infrastructures et de l'immobilier

Rapport de gestion

APERÇU

Infrastructure Ontario est une société d'État qui relève de la ministre de l'Infrastructure (la « ministre »). La société est considérée comme un organisme régi par un conseil d'administration. Infrastructure Ontario est régie par un conseil d'administration aux termes d'un protocole d'entente avec la ministre, lequel établit le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario gère cinq secteurs d'activité qui produisent des résultats pour des clients du secteur public.

La **Division de l'exécution des projets** gère des projets d'infrastructure publique complexes de grande envergure au moyen de divers modèles contractuels, notamment des partenariats public-privé aux fins de l'approvisionnement et de la réalisation des travaux. Les partenariats public-privé tirent parti du financement et de l'expertise du secteur privé en matière de construction d'infrastructures publiques afin de respecter les échéanciers et les budgets.

La **Division de l'immobilier** assure la prestation de services de gestion des biens immobiliers détenus ou loués par le gouvernement, notamment des services immobiliers de bout en bout destinés aux ministères clients afin de garantir des opérations sûres et sécurisées grâce à des solutions de gestion des actifs, de planification des immobilisations et de gestion de projets. Cette division fournit également des services de planification stratégique des actifs au ministère de l'Infrastructure afin de maximiser la valeur des actifs gouvernementaux par la planification et la rationalisation du portefeuille.

La **Division des prêts** administre le programme de prêts d'Infrastructure Ontario et permet aux municipalités de l'Ontario ainsi qu'aux organismes du secteur public et aux organismes sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour construire et renouveler l'infrastructure publique.

La **Division de l'aménagement** est responsable du programme Communautés axées sur le transport en commun, qui vise à offrir des aménagements à densité plus élevée, à usage mixte et reliés aux gares de transport en commun ou à proximité de celles-ci, et qui servira de catalyseur pour créer de nouvelles communautés axées sur le transport en commun. Ce programme a pour mission de réaménager les terrains sur lesquels se trouvent les gares de transport en commun et les sites de construction touchés par les quatre projets de métro prioritaires, qui permettront d'obtenir des recettes que la province pourra utiliser pour couvrir les coûts d'infrastructure des transports en commun ou financer d'autres priorités gouvernementales. La division donne également des conseils aux partenaires issus du gouvernement et du secteur public et leur fournit une aide à la négociation de dossiers importants d'aménagements.

La **Division des projets commerciaux** tire parti de son réseau ainsi que d'investissements du secteur privé pour générer des revenus, réduire les charges et le passif et accroître l'efficacité des services de même que des investissements gouvernementaux. En outre, elle fournit à ses partenaires issus du gouvernement et du secteur public des conseils et de l'aide à la négociation pour leurs transactions commerciales.

Rapport de gestion

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario comptent sur un personnel professionnel de diverses spécialités (finance, trésorerie, ressources humaines, communications, services juridiques, approvisionnement, financement des opérations, gestion des risques et technologies de l'information).

Le présent rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2024. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires.

Infrastructure Ontario a comptabilisé un excédent de 26,6 M\$ pour l'exercice, soit 5,8 M\$ de plus que les prévisions. Cet excédent s'explique essentiellement par la hausse des revenus de la Division des prêts, en grande partie attribuable à l'augmentation de 3,8 M\$ de la marge d'intérêts nette découlant de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et des initiatives de gestion de la trésorerie, à la réduction ponctuelle de la provision pour moins-value de prêts de 1,9 M\$ ainsi qu'à des frais de remboursement anticipé de prêts de 0,8 M\$, légèrement compensés par une hausse des charges de fonctionnement de 0,7 M\$. Ces résultats comprennent un excédent de 0,9 M\$ de la Division de l'aménagement attribuable à des besoins élevés en personnel pour certains projets, ainsi qu'un déficit de 0,9 M\$ de la Division des projets commerciaux causé par des retards inattendus dans le financement et l'exécution de projets ayant entraîné une diminution des besoins en personnel et des revenus tirés de ces projets.

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS

Le rapport de gestion analyse les revenus et les charges de cinq divisions (voir la Note 20 des états financiers) par rapport aux prévisions, conformément à la façon dont le rendement est évalué.

EXÉCUTION DES PROJETS

La Division de l'exécution des projets fournit des services professionnels pour les projets en partenariat public-privé et d'autres grands projets d'infrastructure, aux termes de contrats à prix fixe ou de contrats fondés sur le recouvrement des coûts. Les revenus tirés des contrats à prix fixe sont comptabilisés avant la date de fin d'exercice lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Autrement, ils sont comptabilisés à la fin de l'exercice selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimatifs. À l'achèvement du contrat, toute marge résiduelle est comptabilisée. Les revenus tirés des contrats fondés sur le recouvrement des coûts sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division de l'exécution des projets n'a présenté aucun excédent pour l'exercice, conformément aux prévisions.

Revenus

- Les revenus tirés des frais d'exécution des projets se sont élevés à 76,4 M\$ pour l'exercice, soit 1,5 M\$ de moins que les prévisions. Étant donné que la majorité des projets sont réalisés en vertu de contrats établis selon la méthode du recouvrement des coûts, la baisse des revenus est attribuable à la diminution des charges de fonctionnement (frais généraux et administratifs) engagées au cours de l'exercice, qui s'est traduite par un écart favorable compensatoire au titre des charges, comme il est expliqué ci-après.

Rapport de gestion

- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 103,7 M\$ pour l'exercice, soit 26,9 M\$ de plus que les prévisions. L'augmentation des revenus reflète le recouvrement de coûts de transaction et de coûts recouvrables liés aux projets plus élevés, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et charges sociales s'est établie à 58,7 M\$ pour l'exercice, soit 2,4 M\$ de plus que les prévisions, en raison d'une augmentation de l'effectif et des salaires et charges sociales moyens.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est élevée à 17,7 M\$ pour l'exercice, soit 3,9 M\$ de moins que ce qu'indiquaient les prévisions. L'écart favorable s'explique principalement par la baisse des charges du siège social, y compris les frais liés aux services-conseils et aux technologies de l'information.
- La charge relative aux coûts de transaction et aux coûts recouvrables liés aux projets s'est chiffrée à 103,7 M\$ pour l'exercice, soit 26,9 M\$ de plus que les prévisions, essentiellement en raison de la hausse des dépenses de certains projets, comme celui de la Place de l'Ontario.

Les coûts de transaction liés aux projets sont des coûts relatifs aux conseillers externes qui sont engagés pour soutenir l'approvisionnement du consortium de construction des projets en partenariat public-privé. Les autres coûts recouvrables sont constitués de coûts relatifs aux conseillers externes qui sont engagés pour soutenir un projet et l'aménagement d'un actif; ces coûts peuvent varier selon la nature du projet et l'étape à laquelle il se trouve. Ni les coûts de transaction ni les autres coûts recouvrables ne sont payés au consortium.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT À L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

La Division de l'exécution des projets n'a présenté aucun excédent pour l'exercice, comme à l'exercice précédent.

Revenus

- Les revenus tirés des frais d'exécution des projets se sont élevés à 76,4 M\$ pour l'exercice, en hausse de 8,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Étant donné que la majorité des projets sont réalisés en vertu de contrats établis selon le principe de recouvrement des coûts, la hausse des revenus est attribuable à l'augmentation des charges de fonctionnement (frais généraux et administratifs) engagées au cours de l'exercice, qui s'est traduite par un écart défavorable compensatoire au titre des charges, comme il est expliqué ci-après.
- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 103,7 M\$ pour l'exercice, en hausse de 40,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des revenus reflète le recouvrement de coûts de transaction et de coûts recouvrables liés aux projets plus élevés, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et charges sociales s'est établie à 58,7 M\$ pour l'exercice, soit 6,3 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation de l'effectif pour soutenir la croissance des programmes et de salaires et charges sociales moyens plus élevés.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est établie à 17,7 M\$ pour l'exercice, en hausse de 2,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la hausse des charges du siège social pour les technologies de l'information.
- La charge relative aux coûts de transaction et aux coûts recouvrables liés aux projets s'est chiffrée à 103,7 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 40,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison d'un nombre élevé de projets et de la hausse des dépenses liées à certains projets d'envergure, dont celui de la Place de l'Ontario.

Rapport de gestion

IMMOBILIER

Les revenus de la Division de l'immobilier sont composés des frais de gestion, des revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets ainsi que d'autres revenus. Les frais de gestion sont perçus pour recouvrer les coûts engagés par Infrastructure Ontario pour fournir des services de gestion d'actifs, de surveillance de la gestion des installations et d'autres services immobiliers, y compris l'analyse des possibilités immobilières, les services de planification de la gestion des actifs locatifs et la gestion du programme de corridor hydroélectrique pour le portefeuille immobilier général et pour les sociétés de biens immobiliers clientes. Infrastructure Ontario recouvre les coûts externes engagés pour fournir ces autres services immobiliers aux sociétés de biens immobiliers clientes au moyen des revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division de l'immobilier n'a présenté aucun excédent pour l'exercice, conformément aux prévisions.

Revenus

- Les revenus tirés des frais de gestion se sont élevés à 65,9 M\$, soit 0,6 M\$ de moins que les prévisions, en raison principalement de la hausse des autres revenus, qui entraînent la réduction des frais de gestion nécessaires au recouvrement des coûts.
- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont chiffrés à 16,4 M\$ pour l'exercice, soit 11,3 M\$ de moins que les prévisions. Ces revenus se rapportent aux honoraires de consultation de tiers. La baisse des revenus reflète le recouvrement de charges moins élevées, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.
- Les autres revenus se sont établis à 2,4 M\$ pour l'exercice, soit 1,9 M\$ de plus que les prévisions, et comprennent les remises de commissions sur les baux consenties par CB Richard Ellis, qui reflètent un pourcentage convenu du total de la commission de courtage obtenue à la signature de contrats de location avec des tiers à la demande d'Infrastructure Ontario afin d'accommoder des locataires gouvernementaux. La hausse des remises s'explique par la signature d'un plus grand nombre de contrats que prévu, dont celui de l'immeuble du 777, rue Bay.

Charges

- La charge liée aux salaires et charges sociales s'est établie à 45,2 M\$ pour l'exercice, soit 2,5 M\$ de plus que les prévisions en raison d'une augmentation de l'effectif et des salaires et charges sociales moyens.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est élevée à 13,0 M\$ pour l'exercice, soit 1,7 M\$ de moins que les prévisions, principalement en raison de la diminution des charges du siège social pour les frais liés aux services-conseils et aux technologies de l'information.
- La charge liée aux coûts de transaction et aux coûts recouvrables liés aux projets s'est établie à 16,4 M\$ pour l'exercice, soit 11,3 M\$ de moins que les prévisions, essentiellement en raison d'une diminution des dépenses liées aux projets de biens immobiliers, dont celui de la Commission des parcs du Saint-Laurent.
- Des frais de sous-traitance sont versés à CB Richard Ellis pour la prestation de services de gestion des installations opérationnelles au portefeuille immobilier général. Les frais de sous-traitance ont totalisé 10,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,5 M\$ de plus que les prévisions.

Rapport de gestion

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT À L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

La Division de l'immobilier n'a présenté aucun excédent pour l'exercice, comme à l'exercice précédent.

Revenus

- Les revenus tirés des frais de gestion ont totalisé 65,9 M\$ pour l'exercice, en hausse de 5,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du recouvrement de charges de fonctionnement plus élevées de 7,2 M\$.
- Les autres revenus ont totalisé 2,4 M\$ pour l'exercice, en hausse de 1,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement du fait de l'augmentation des remises de commissions sur les baux à la suite de la signature de contrats d'envergure au cours de l'exercice.
- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 16,4 M\$ pour l'exercice, en baisse de 5,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La baisse des revenus reflète le recouvrement de charges moins élevées, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et charges sociales s'est établie à 45,2 M\$ pour l'exercice, soit 5,4 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation de l'effectif et des salaires et charges sociales moyens.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est établie à 13,0 M\$ pour l'exercice, en hausse de 1,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la hausse des charges du siège social pour les technologies de l'information.
- Les frais de sous-traitance payés à CB Richard Ellis ont totalisé 10,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,1 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent.
- Les coûts de transaction et les coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 16,4 M\$ pour l'exercice, en baisse de 5,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par la diminution du recours à des conseillers externes pour soutenir les projets de l'Office ontarien de financement et ceux de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

PRÊTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division des prêts a comptabilisé un excédent de 26,6 M\$ pour l'exercice, soit 6,2 M\$ de plus que les prévisions.

La marge d'intérêts nette pour l'exercice était de 32,8 M\$, soit 3,8 M\$ de plus que les prévisions. Cet écart s'explique principalement par la baisse des charges d'intérêts découlant de l'incidence nette de la hausse des taux d'intérêt de 2,5 M\$, qui a donné lieu à une baisse des coûts de swap et à une hausse des rendements des soldes de trésorerie, et par des initiatives de gestion de la trésorerie de 2,2 M\$, en partie contrebalancées par une baisse de 0,9 M\$ des volumes de prêts et de trésorerie.

(en millions de dollars)

	Réel	Budget	Écart
Revenus d'intérêts	266,8 \$	256,0 \$	10,8 \$
Charge d'intérêts	(234,0)	(227,0)	(7,0)
Marge d'intérêts nette	32,8 \$	29,0 \$	3,8 \$

Rapport de gestion

Les autres revenus de l'exercice se sont établis à 1,5 M\$, soit 0,2 M\$ de moins que les prévisions.

Charges

- La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 7,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,6 M\$ de plus que les prévisions, en raison d'une augmentation de l'effectif et des salaires et charges sociales moyens.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est établie à 2,5 M\$ pour l'exercice, soit 1,3 M\$ de moins que les prévisions, principalement du fait de la baisse des charges du siège social, y compris les frais liés aux services-conseils et aux technologies de l'information.
- La provision pour moins-value de prêts a été réduite de 1,9 M\$, principalement en raison du remboursement anticipé d'un prêt de catégorie 3 et des remboursements en capital annuels qui ont permis de réduire le solde de prêts figurant sur la liste sous contrôle.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT À L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

La Division des prêts a inscrit un excédent de 26,6 M\$ pour l'exercice, en hausse de 3,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

La marge d'intérêts nette s'est établie à 32,8 M\$, soit une augmentation de 4,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de l'augmentation de 3,1 M\$ des volumes de prêts et de trésorerie et de l'incidence nette de la hausse des taux d'intérêt de 1,0 M\$, ce qui a donné lieu à une baisse des coûts de swap et à une hausse des rendements des soldes de trésorerie.

(en millions de dollars)	31 mars 2024	31 mars 2023	Écart
Revenus d'intérêts	266,8 \$	241,8 \$	25,0 \$
Charge d'intérêts	(234,0)	(213,1)	(20,9)
Marge d'intérêts nette	32,8 \$	28,7 \$	4,1 \$

Les autres revenus de l'exercice se sont établis à 1,5 M\$, soit une diminution de 1,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de paiements compensatoires à l'égard de remboursements sur prêts reçus de cinq emprunteurs au cours de l'exercice précédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et charges sociales s'est établie à 7,1 M\$ pour l'exercice, soit 1,1 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation de l'effectif et des salaires et charges sociales moyens.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est établie à 2,5 M\$ pour l'exercice, en hausse de 0,6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la hausse des charges du siège social pour les technologies de l'information.
- La provision pour moins-value de prêts a été réduite de 1,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du remboursement anticipé d'un prêt de catégorie 3 et du remboursement de prêts figurant sur la liste sous contrôle.

AMÉNAGEMENT

La Division de l'aménagement fournit des services professionnels aux termes de contrats fondés sur le recouvrement des coûts. Les revenus tirés des frais d'exécution des projets ainsi que des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Rapport de gestion

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division de l'aménagement a présenté un excédent de 0,9 M\$ pour l'exercice, soit 0,9 M\$ de plus que les prévisions.

Revenus

- Les revenus tirés des frais d'exécution des projets se sont chiffrés à 18,5 M\$, soit 2,1 M\$ de plus que les prévisions. Cet écart est principalement attribuable aux besoins élevés en effectifs pour les projets de la Place de l'Ontario, du train léger sur rail et de GO Transit ainsi qu'à un recouvrement de charges de fonctionnement excédant de 1,2 M\$ les prévisions, comme il est expliqué ci-dessous.
- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont chiffrés à 16,0 M\$ pour l'exercice, soit 21,6 M\$ de moins que les prévisions. Ces revenus se rapportent aux honoraires de consultation de tiers. La baisse des revenus reflète le recouvrement de charges moins élevées, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 15,0 M\$ pour l'exercice, soit 1,8 M\$ de plus que les prévisions, en raison d'une augmentation de l'effectif et des salaires et charges sociales moyens.
- La charge liée aux frais généraux et frais d'administration s'est élevée à 2,6 M\$ pour l'exercice, soit 0,6 M\$ de moins que les prévisions, principalement en raison de la diminution des charges du siège social, y compris les frais liés aux services de consultation et aux technologies de l'information.
- La charge relative aux coûts de transaction et aux coûts recouvrables liés aux projets s'est chiffrée à 16,0 M\$ pour l'exercice, soit 21,6 M\$ de moins que les prévisions, essentiellement en raison de la baisse des dépenses du projet d'aménagement de la Place de l'Ontario et du projet de la Ligne Ontario.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT À L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

La Division de l'aménagement a présenté un excédent de 0,9 M\$, soit 0,7 M\$ de plus que pour l'exercice précédent.

Revenus

- Les revenus tirés des frais d'exécution des projets se sont élevés à 18,5 M\$ pour l'exercice, en hausse de 6,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent s'expliquant principalement par le recouvrement de charges de fonctionnement de 5,8 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, comme il est expliqué ci-dessous.
- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 16,0 M\$ pour l'exercice, en hausse de 4,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse des revenus reflète le recouvrement de charges plus élevées, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 15,0 M\$ pour l'exercice, soit 4,7 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation de l'effectif pour soutenir la croissance des programmes et de salaires et charges sociales moyens plus élevés.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est établie à 2,6 M\$ pour l'exercice, en hausse de 1,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la hausse des charges du siège social pour les technologies de l'information.
- La charge relative aux coûts de transaction et aux coûts recouvrables liés aux projets s'est chiffrée à 16,0 M\$, soit 4,8 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, essentiellement en raison du recours à des conseillers externes pour soutenir les projets d'aménagement de la Place de l'Ontario et de la Ligne Ontario.

Rapport de gestion

PROJETS COMMERCIAUX

La Division des projets commerciaux fournit des services professionnels aux termes de contrats fondés sur le recouvrement des coûts. Les revenus tirés des frais d'exécution des projets ainsi que des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division des projets commerciaux a fait état d'un déficit de 0,9 M\$ pour l'exercice, ce qui est inférieur de 1,3 M\$ aux prévisions.

Revenus

- Les revenus tirés des frais d'exécution des projets se sont établis à 12,6 M\$ pour l'exercice, soit 1,1 M\$ de moins que les prévisions. Cet écart est principalement attribuable aux retards dans le financement et dans l'exécution du projet de jumeaux numériques ainsi qu'à la suspension de projets, ce qui a donné lieu à des besoins moins élevés en personnel.
- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 30,8 M\$ pour l'exercice, soit 0,5 M\$ de plus que les prévisions. Ces revenus se rapportent aux honoraires de consultation de tiers. La hausse des revenus reflète le recouvrement de charges plus élevées, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et charges sociales s'est établie à 11,1 M\$ pour l'exercice, soit 0,7 M\$ de plus que les prévisions, en raison d'une augmentation de l'effectif et des salaires et charges sociales moyens.
- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est établie à 2,4 M\$ pour l'exercice, soit 0,5 M\$ de moins que les prévisions, principalement du fait de la baisse des charges du siège social, y compris les frais liés aux services-conseils et aux technologies de l'information.
- Les coûts de transaction et les coûts recouvrables liés aux projets se sont élevés à 30,8 M\$ pour l'exercice, soit 0,5 M\$ de plus que les prévisions.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024 PAR RAPPORT À L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

La Division des projets commerciaux a enregistré un déficit de 0,9 M\$ pour l'exercice, en baisse de 0,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

Revenus

- Les revenus tirés des frais d'exécution des projets se sont élevés à 12,6 M\$ pour l'exercice, en hausse de 2,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent, et s'expliquent principalement par le recouvrement de charges de fonctionnement de 3,4 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, comme il est expliqué ci-dessous.
- Les revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets se sont établis à 30,8 M\$ pour l'exercice, en hausse de 10,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse des revenus reflète le recouvrement de charges plus élevées, comme il est expliqué ci-dessous, sans incidence nette sur l'excédent.

Charges

- La charge liée aux salaires et charges sociales s'est établie à 11,1 M\$ pour l'exercice, soit 2,5 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation de l'effectif pour soutenir la croissance des programmes et de salaires et charges sociales moyens plus élevés.

Rapport de gestion

- La charge liée aux frais généraux et administratifs s'est établie à 2,4 M\$ pour l'exercice, en hausse de 0,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la hausse des charges du siège social pour les technologies de l'information.
- La charge relative aux coûts de transaction et aux coûts recouvrables liés aux projets s'est chiffrée à 30,8 M\$, soit 10,9 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent, essentiellement en raison du recours à des conseillers externes pour soutenir les projets d'expansion de la large bande et de transformation des demandes de remboursement de frais de santé du ministère de la Santé.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Trésorerie

Au 31 mars 2024, le solde de trésorerie s'établissait à 410,8 M\$, en baisse de 4,3 M\$ par rapport au solde de 415,1 M\$ au 31 mars 2023. La diminution est principalement attribuable aux placements de 95,0 M\$ dans des certificats de placement garanti, à un fonds de roulement plus élevé de 43,7 M\$ ainsi qu'à l'émission nette de prêts de 7,5 M\$ et est en partie contrebalancée par des obligations de 62,2 M\$ arrivant à échéance en septembre, par un prêt à la province de 50,0 M\$ pour favoriser l'augmentation des prêts et par l'émission nette de titres de créance de 29,7 M\$.

Trésorerie affectée et passifs détenus en fiducie

Au 31 mars 2024, la trésorerie affectée et les passifs détenus en fiducie s'élevaient à 111,6 M\$, soit une augmentation de 3,6 M\$ par rapport au solde de 108,0 M\$ au 31 mars 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à un financement net de 31,0 M\$ reçu pour des projets en partenariat public-privé contrebalancé par des paiements nets de 26,9 M\$ pour le projet de reconstruction du complexe MacDonald.

Débiteurs

Au 31 mars 2024, les débiteurs se chiffraient à 100,6 M\$, en hausse de 33,8 M\$ par rapport au solde de 66,8 M\$ au 31 mars 2023. Les débiteurs en souffrance depuis plus de quatre-vingt-dix jours se sont élevés à 18,9 M\$ et comprennent le ministère de l'Infrastructure (14,4 M\$) et Metrolinx (2,9 M\$). Au 30 avril 2024, 12,4 M\$ (ou 66 %) des 18,9 M\$ avaient été recouvrés.

Placements à court terme

Au 31 mars 2024, les placements à court terme se chiffraient à 135,0 M\$, soit une augmentation de 95,0 M\$ par rapport au solde de 40,0 M\$ au 31 mars 2023. En juin 2023, après l'arrivée à échéance d'un certificat de placement garanti de 40,0 M\$, Infrastructure Ontario en a acheté un nouveau de 45,0 M\$ qui a échu en janvier 2024, puis a réinvesti les fonds dans un nouveau certificat de placement garanti venant à échéance en juillet 2024. En octobre 2023, Infrastructure Ontario a acheté deux nouveaux certificats de placement garanti totalisant 90,0 M\$ et venant à échéance en juillet 2024. Les certificats de placement garanti sont des instruments très liquides.

Prêts et dette – Programme de prêts

Au 31 mars 2024, les prêts s'établissaient à 6 196,2 M\$, en hausse de 11,9 M\$ par rapport à 6 184,3 M\$ au 31 mars 2023, les avances sur prêts excédant légèrement les remboursements de prêts au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, Infrastructure Ontario a effectué les transactions suivantes afin de financer de nouveaux emprunts et de rembourser la dette existante :

- Emprunt de 770,5 M\$ sur la facilité de crédit non renouvelable à long terme obtenue auprès de la province pour financer des prêts adossés;

Rapport de gestion

- Remboursement de 566,7 M\$ à la province sur la dette à long terme non renouvelable;
- Remboursement de 245,0 M\$ à la province sur les obligations de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier;
- Remboursement de 71,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable à court terme obtenue auprès de la province;
- Emprunt de 50,0 M\$ en capital à la province pour favoriser l'augmentation des prêts.

Provision pour moins-value de prêts

La provision pour moins-value de prêts comporte des provisions pour moins-value générale et pour moins-value spécifique.

La provision pour moins-value générale est une provision à l'égard de pertes dans le portefeuille de prêts existant qui sont considérées comme probables, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt en particulier. La provision pour moins-value générale totalisait 24,7 M\$ au 31 mars 2024, soit une baisse de 1,9 M\$ par rapport au solde au 31 mars 2023. Cette baisse est principalement attribuable au remboursement anticipé d'un prêt de catégorie 3 et au remboursement de prêts figurant sur la liste sous contrôle.

La provision pour moins-value spécifique est une provision à l'égard des pertes identifiables probables sur des prêts existants. La provision pour moins-value spécifique totalisait 4,5 M\$ au 31 mars 2024, comme au 31 mars 2023.

Dérivés

Comme Infrastructure Ontario contracte des emprunts et accorde des prêts, elle recourt à des dérivés pour atténuer son exposition au risque de taux d'intérêt associé à ses obligations au titre de ses emprunts ainsi qu'aux prêts qu'elle consent. La couverture d'Infrastructure Ontario passe par des swaps de taux d'intérêt pour lesquels certains prêts et dettes à taux fixe sont convertis en instruments à taux variable. Tous les swaps de taux d'intérêt sont conclus avec la province.

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et présentés au montant net à l'état de la situation financière. Au 31 mars 2024, les actifs dérivés nets s'élevaient à 78,5 M\$, soit une augmentation de 8,7 M\$ de leur juste valeur par rapport à 69,8 M\$ au 31 mars 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt au cours de l'exercice.

Créances liées aux projets

Au 31 mars 2024, les créances liées aux projets s'établissaient à 119,6 M\$, en hausse de 34,6 M\$ par rapport à 85,0 M\$ au 31 mars 2023. Le solde est composé de revenus gagnés qui n'ont pas encore été facturés aux clients, des frais d'exécution des projets ainsi que des revenus tirés des coûts de transaction et des coûts recouvrables liés aux projets.

Charges à payer

Au 31 mars 2024, les charges à payer s'élevaient à 43,6 M\$, soit une augmentation de 3,4 M\$ par rapport au solde de 40,2 M\$ au 31 mars 2023. Le solde inclut des frais de consultation de 24,6 M\$ liés aux projets et des charges de fonctionnement de 19,0 M\$, y compris les salaires et charges sociales, les vacances accumulées et les autres charges.

Rapport de gestion

Revenus reportés

Conformément aux ententes conclues avec certains clients, Infrastructure Ontario facture et recouvre les coûts liés aux projets en fonction de calendriers de paiements périodiques. Les montants sont présentés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que les travaux soient effectués, puis sont comptabilisés dans les revenus selon la méthode de comptabilisation des revenus d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2024, les revenus reportés s'établissaient à 38,7 M\$, en baisse de 1,4 M\$ par rapport au solde de 40,1 M\$ au 31 mars 2023 découlant du délai de facturation de certains projets par rapport aux revenus gagnés à ce jour. La majeure partie des revenus reportés est liée aux projets en partenariat public-privé.

Capital – Programme de prêts et réserve de liquidités

Infrastructure Ontario possède une réserve de liquidités de 450,0 M\$, financée par son programme de prêts et composée d'un prêt subordonné sur 50 ans de 280,0 M\$ de la province d'Ontario, d'un prêt subordonné sur 10 ans de 120,0 M\$ de l'Agence ontarienne des eaux ainsi que d'un prêt subordonné sur 5 ans de 50,0 M\$ de la province d'Ontario (voir la Note 10 des états financiers). Ces fonds sont détenus en trésorerie (313,2 M\$) et en placements à long terme (136,8 M\$) et offrent une protection du crédit aux détenteurs de titres d'emprunt de premier rang tels que les Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure ainsi que les garanties de soutien aux liquidités pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario.

États financiers

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

‣ Rapport de l'auditeur indépendant	37
‣ Responsabilité en matière de renseignements financiers	39
‣ État de la situation financière	40
‣ État des résultats et de l'excédent accumulé	41
‣ État des gains et des pertes de réévaluation	42
‣ État de l'évolution des actifs financiers nets	43
‣ État des flux de trésorerie	44
‣ Notes complémentaires aux états financiers	45



**Infrastructure
Ontario**

Société ontarienne des
infrastructures et de l'immobilier

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (ci-après l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats et de l'excédent accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues avant la date du rapport de l'auditeur se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans notre rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Autre point

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 23 juin 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)

Le 21 juin 2024

Responsabilité en matière de renseignements financiers

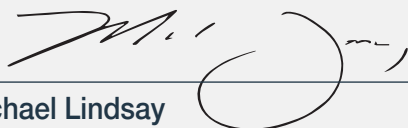
Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et des terrains ont été préparés conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables des Comptables professionnels agréés du Canada, et relèvent de la responsabilité de la direction.

La direction maintient un système de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps voulu. Ce système comprend des politiques et des procédures formelles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation d'autorité et une séparation des responsabilités appropriées.

Le conseil d'administration supervise les responsabilités de la direction en matière d'information financière par l'intermédiaire du Comité de vérification et de gestion des risques. Le Comité de vérification et de gestion des risques examine les états financiers et recommande au conseil d'administration de les approuver.

Les états financiers ont été vérifiés par BDO Canada LLP. La responsabilité du vérificateur est d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de son examen et de son opinion.

Au nom de la direction,



Michael Lindsay

Président-directeur général



Priyal Thakrar

Directeur financier et
vice-président directeur, prêts et technologies

État de la situation financière

Au 31 mars (en milliers de dollars)

Actifs financiers

Trésorerie
Trésorerie affectée (Notes 2 et 19)
Débiteurs (Note 3)
Intérêts à recevoir
Revenus de placement à recevoir
Placements à court terme (Note 4)
Prêts (Note 5)
Dérivés (Note 6)
Créances liées aux projets (Note 7)
Placements à long terme (Note 8)

Passifs

Créditeurs
Charges à payer
Passifs détenus en fiducie (Notes 2 et 19)
Intérêts à payer
Revenus reportés
Dettes – Programme de prêts (Note 10)
Capital – Programme de prêts (Note 10)

Actifs financiers nets

Actifs non financiers

Charges payées d'avance
Immobilisations corporelles (Note 11)

Excédent accumulé

Gains de réévaluation accumulés (Note 6)

Éventualités (Note 17)

Engagements (Note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par

Président du conseil d'administration

Au 31 mars 2024

Au 31 mars 2023

410 758	\$	415 081	\$
111 630		107 999	
100 553		66 838	
45 798		44 160	
5 150		3 024	
135 000		40 000	
6 196 152		6 184 305	
78 509		69 776	
119 564		85 040	
136 791		200 298	
7 339 905		7 216 521	
11 942		13 834	
43 605		40 197	
111 630		107 999	
45 928		41 163	
38 709		40 060	
6 252 172		6 222 185	
449 681		399 681	
6 953 667		6 865 119	
386 238		351 402	
3 083		3 815	
19 117		17 835	
408 438		373 052	
329 929		303 276	
78 509		69 776	
408 438	\$	373 052	\$

Administratrice, présidente du comité
d'audit et de gestion des risques

État des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2024 Budget	2024	2023
Revenus			
Revenus d'intérêts (Note 12)	256 000 \$	266 744 \$	241 821 \$
Frais d'exécution des projets (Note 14)	107 962	107 459	89 707
Frais de gestion – Portefeuille immobilier général (Note 14)	61 316	60 138	55 079
Frais de gestion – Gestion immobilière d'entreprise (Note 14)	5 159	5 797	5 404
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets (Note 14)	172 411	166 962	117 030
Autres revenus	2 252	3 940	3 299
	605 100	611 040	512 340
Charges			
Salaires et charges sociales	129 068	137 070	117 064
Frais généraux et administratifs (Note 13)	46 218	38 234	31 675
Charges d'intérêts (Note 12)	227 000	233 968	213 163
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	172 411	166 962	117 030
Frais de sous-traitance	9 560	10 081	10 015
Provision pour moins-value de prêts	-	(1 928)	-
	584 257	584 387	488 947
Excédent	20 843	26 653	23 393
Excédent accumulé, au début de l'exercice	303 276	303 276	279 883
Excédent accumulé, à la fin de l'exercice	324 119 \$	329 929 \$	303 276 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

État des gains et des pertes de réévaluation

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2024		2023	
Gains de réévaluation cumulés, au début de l'exercice	69 776	\$	47 641	\$
Gains réalisés reclassés à l'état des résultats et de l'excédent accumulé	(25 866)		(3 229)	
Gains de réévaluation	34 599		25 364	
Gains de réévaluation nets pour l'exercice	8 733		22 135	
Gains de réévaluation cumulés, à la fin de l'exercice	78 509	\$	69 776	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'évolution des actifs financiers nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2024	2023
Excédent	26 653 \$	23 393 \$
Variation des charges payées d'avance	732	(1 562)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 229)	(9 516)
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 947	2 412
Gains de réévaluation nets pour l'exercice	8 733	22 135
Variation nette des actifs financiers nets	34 836	36 862
Actifs financiers nets, au début de l'exercice	351 402	314 540
Actifs financiers nets, à la fin de l'exercice	386 238 \$	351 402 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2024	2023
Activités d'exploitation		
Excédent	26 653 \$	23 393 \$
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :		
Provision pour moins-value de prêts	(1 928)	-
Amortissement des coûts des prêts assortis de conditions avantageuses	(2 410)	(2 963)
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 947	2 412
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	244	358
Amortissement des primes sur obligations	1 286	1 281
	27 792	24 481
Variations des éléments du fonds de roulement :		
Augmentation de la trésorerie affectée	(3 631)	(23 399)
Augmentation des débiteurs	(33 715)	(29 072)
Augmentation des intérêts à recevoir	(1 638)	(1 392)
Augmentation des revenus de placement à recevoir	(2 126)	(915)
Augmentation des placements à court terme	(95 000)	(40 000)
Augmentation des créances liées aux projets	(34 524)	(12 655)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	732	(1 562)
(Diminution) augmentation des créditeurs	(1 892)	5 605
Augmentation des charges à payer	3 408	2 305
Augmentation des passifs détenus en fiducie	3 631	23 399
Augmentation des intérêts à payer	4 765	1 456
Diminution des revenus reportés	(1 351)	(1 945)
Flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement	(133 549)	(53 694)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 229)	(9 516)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(5 229)	(9 516)
Activités de placement		
Émission de prêts	(485 895)	(503 310)
Revenus des remboursements de prêts	478 386	495 177
Revenus des placements arrivés à échéance	62 221	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	54 712	(8 133)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de la facilité de crédit renouvelable à court terme	71 000	(40 000)
Revenus tirés de la dette	820 459	640 228
Remboursement de la dette	(811 716)	(769 466)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	79 743	(169 238)
Diminution nette de la trésorerie	(4 323)	(240 581)
Trésorerie, au début de l'exercice	415 081	655 662
Trésorerie, à la fin de l'exercice	410 758 \$	415 081 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.
Intérêts en trésorerie payés et reçus (Note 12)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario », ou la « Société »), qui est une société d'État, relève de la ministre de l'Infrastructure (la « ministre ») et est classée par le gouvernement de la province de l'Ontario (la « province » ou le « gouvernement ») en tant qu'organisme régi par un conseil d'administration.

Le mandat d'Infrastructure Ontario comporte les objectifs suivants :

- Fournir des conseils et des services sur des questions financières, stratégiques et autres visant le gouvernement;
- Exercer les pouvoirs et fonctions délégués par la ministre en vertu de la *Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure*, de la *Loi de 2021 sur la réalisation accélérée de projets d'Internet à haut débit* et de la *Loi de 2023 sur la reconstruction de la Place de l'Ontario*;
- Mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations;
- Fournir des conseils et des services, notamment des services de gestion de projets et de gestion de contrats, pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas des biens du gouvernement;
- Fournir des conseils et des services liés aux biens du gouvernement, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et d'aménagement;
- Effectuer la gestion financière des biens détenus par le ministère de l'Infrastructure ou par un organisme de la Couronne dont la ministre est responsable;
- Fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public sélectionnés;
- Fournir des conseils et des services aux entités non ontariennes relativement à l'élaboration de programmes de prêts pour des projets d'infrastructure publique, aux biens immeubles, aux questions de nature financière, stratégique ou autre et à la réalisation d'opérations;
- Fournir du financement pour des projets d'infrastructure des municipalités et d'autres organismes publics admissibles.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Infrastructure Ontario est toutefois assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public du Canada mises en place par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des revenus et des charges comptabilisés durant la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des revenus tirés des frais d'exécution des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans des exercices ultérieurs.

Instruments financiers

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie, de la trésorerie affectée, des débiteurs, des intérêts à recevoir, des revenus de placement à recevoir, des placements à court terme, des prêts, des dérivés, des créances liées aux projets et des placements à long terme.

Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des créditeurs, des charges à payer, des passifs détenus en fiducie, des intérêts à payer, des revenus reportés et de la dette liée au programme de prêts.

Comptabilisation et mesure initiales

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés i) au coût ou au coût après amortissement ou ii) à la juste valeur. Tous les instruments financiers, hormis les dérivés, sont classés au coût ou au coût après amortissement. Les dérivés sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actifs ou passifs financiers nets, tel que nous le permet l'entente avec la contrepartie d'Infrastructure Ontario, selon que le solde net soit à recevoir ou à payer. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Le coût après amortissement des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la Note 5) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts assortis de conditions avantageuses, a été établi selon la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts au taux d'emprunt d'Infrastructure Ontario au moment de leur émission. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en substance, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts assortis de conditions avantageuses à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou déduits de la valeur comptable du passif financier.

Évaluation ultérieure

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

i. Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque exercice. Les gains ou pertes non réalisés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lors de la cession ou du règlement, et demeurent une composante des actifs financiers nets dans l'état de la situation financière.

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

- ▶ Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- ▶ Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont directement ou indirectement observables;
- ▶ Niveau 3 : Techniques d'évaluation s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

ii. Instruments financiers au coût ou au coût après amortissement

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût après amortissement.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Dépréciation

i. Perte de valeur d'un placement

Une perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse durable. Une perte est considérée comme durable lorsque la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La perte de valeur portée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.

ii. Dépréciation de prêts

Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts après évaluation, par la direction, de la conjoncture économique ainsi que des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value générale est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée lors de l'octroi du prêt, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision pour moins-value spécifique correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

Fonds détenus en fiducie

La Société est tenue de maintenir des fonds en fiducie pour la perception des impôts fonciers et des fonds de réserve, conformément aux exigences de l'attestation d'assurance de la SCHL. De plus, certains emprunteurs établissent des fonds en fiducie, comme l'exige la convention de prêt. La Société tient également en fiducie un compte de son grand livre général de projets pour les fonds reçus de divers ministères aux fins des paiements aux consortiums de construction de projets et des autorisations de modification de contrat. Tous ces montants détenus en fiducie sont comptabilisés à titre de trésorerie affectée dans l'état de la situation financière.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

La Société maintient aussi plusieurs comptes bancaires d'exploitation, qu'elle administre pour le compte du ministère de l'Infrastructure et qui sont liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure. La Société est le gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures* et de l'immobilier et, par conséquent, ces fonds ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent des instruments très liquides dont l'échéance est supérieure à trois mois, mais inférieure à un an au moment de l'achat.

Instruments financiers dérivés

Infrastructure Ontario recourt à des instruments financiers dérivés, plus précisément à des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la conclusion du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur placent la Société dans une position débitrice, les instruments financiers dérivés sont constatés dans les actifs financiers; ils sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement en revenus ou en charges d'intérêts, selon le cas, dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé lors de la cession ou du règlement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. Les durées de vie utile estimatives des principales catégories d'immobilisations s'établissent comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

La Société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour en refléter la baisse de valeur. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Comptabilisation des revenus

Revenus d'intérêts

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais d'exécution des projets, frais de gestion, coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets

Les frais d'exécution des projets et les frais de gestion représentent le recouvrement des salaires et charges sociales du personnel d'Infrastructure Ontario, les frais généraux et administratifs de même que les frais de sous-traitance liés à la prestation de services. Les coûts de transaction et les coûts recouvrables liés aux projets englobent le recouvrement des honoraires des conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats établis en fonction des coûts ou de contrats à prix fixe. Les revenus tirés des contrats établis en fonction des coûts sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. En ce qui a trait aux contrats à prix fixe, les revenus sont comptabilisés avant la fin de l'exercice lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Autrement, ils sont comptabilisés à la fin de l'exercice selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimatifs. À l'achèvement du contrat, toute marge résiduelle est comptabilisée. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées. Des revenus reportés sont constatés lorsque les montants facturés pour un projet dépassent les revenus comptabilisés à ce jour pour les contrats établis en fonction des coûts ou les contrats à prix fixe.

Avantages sociaux

La Société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à certains employés à temps plein et contribue également au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime interentreprises établi par la province, pour les prestations de retraite de certains employés à temps plein. L'obligation de la Société envers le Régime de retraite des fonctionnaires est fondée sur des formules établies par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Les cotisations versées par la Société au régime de retraite à cotisations déterminées et au régime interentreprises sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût des avantages complémentaires de retraite offerts dans le cadre du régime interentreprises est payé par le ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement et n'est pas inscrit dans les états financiers.

2. TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie affectée comprend les fonds détenus en fiducie pour les clients prêteurs d'Infrastructure Ontario, soit 16,0 M\$ (2023 – 9,3 M\$), et pour les consortiums de construction de projets, soit 95,6 M\$ (2023 – 98,7 M\$). Ces montants sont décrits en détail à la Note 19.

3. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

Débiteurs, montant net
TVH à recevoir

2024		2023	
95 005	\$	62 870	\$
5 548		3 968	
100 553	\$	66 838	\$

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

4. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont constitués de placements très liquides comptabilisés au coût après amortissement. Au 31 mars 2024, les placements portaient intérêt à des taux variant entre 5,61 % et 5,87 % et venaient à échéance en juillet 2024.

5. PRÊTS

(en milliers de dollars)

Avances sur construction

Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure

Obligations à recevoir

Programme de prêts assortis de conditions avantageuses

Durées restantes avant l'échéance

De 1 à 5 ans

De 6 à 10 ans

De 11 à 15 ans

De 16 à 20 ans

Plus de 20 ans

Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure

Durées restantes avant l'échéance

De 1 à 5 ans

De 6 à 10 ans

De 11 à 15 ans

De 16 à 20 ans

Plus de 20 ans

Total

Coûts reportés des prêts assortis de conditions avantageuses

Coûts reportés, au début de l'exercice

Amortissement des coûts des prêts assortis de conditions avantageuses

Coûts reportés, à la fin de l'exercice

Provision pour moins-value de prêts

Prêts

	2024		2023	
	Taux d'intérêt %		Taux d'intérêt %	
404 966	\$	5,54-5,94	331 036	\$ 4,99-5,39
65 033		2,36-2,95	50 174	2,36-2,95
16 249		2,52-2,73	55 274	2,52-2,87
15 522		2,52-2,80	16 944	2,52-2,73
–		–	2 042	2,80-2,80
9 258		2,63-3,05	9 559	2,63-3,05
106 062			133 993	
302 223		1,00-5,89	420 279	1,00-5,30
888 160		1,37-5,38	831 180	1,37-5,89
894 832		1,76-5,91	877 669	1,76-5,44
1 500 167		1,94-5,31	1 416 866	1,94-5,91
2 136 765		1,97-5,60	2 214 643	1,97-5,60
5 722 147			5 760 637	
6 233 175			6 225 666	
(10 188)			(13 151)	
2 410			2 963	
(7 778)			(10 188)	
(29 245)			(31 173)	
6 196 152	\$		6 184 305	\$

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction est fondé sur le taux des bons du Trésor à trois mois de l'Ontario, majoré d'un écart fixe en points de base qui dépend de la catégorie du risque de la contrepartie. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les obligations (habituellement moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Les obligations à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de cinq à quarante ans à compter de leur entrée en vigueur.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts à court terme au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La Société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur de la province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés ainsi que, dans certains cas, une assurance prêt.

Une provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. Au 31 mars 2024, Infrastructure Ontario avait une provision pour moins-value de prêts de 29,2 M\$ (2023 – 31,2 M\$).

6. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario exerce ses activités en respectant des limites strictes de sorte que son exposition au risque de taux d'intérêt soit gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours pour gérer ce risque, il y a l'utilisation de dérivés de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation et n'a conclu aucun nouveau contrat dérivé relativement aux prêts adossés depuis la mise en œuvre du programme de financement de prêts auprès de la province en avril 2015.

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Comme Infrastructure Ontario contracte des emprunts et accorde des prêts, elle utilise des dérivés pour constituer des couvertures à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur un ou plusieurs montants notionnels en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt lui permettent de faire correspondre plus étroitement ses obligations sur les emprunts qu'elle contracte et les prêts qu'elle consent et de les convertir efficacement en instruments assortis de modalités qui réduisent son exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres d'emprunt à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2024 en fonction des montants notionnels des contrats. Les montants notionnels des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les montants notionnels ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière. Ils représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatifs du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

	Échéances					Valeur notionnelle totale
	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	
(en milliers de dollars)						
Swap d'actifs	218 252 \$	673 277	520 724	357 581	272 266	2 042 100 \$
Swap de passifs	41 500 \$	-	-	336 611	516 246	894 357 \$

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Les dérivés comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2024 ont donné lieu à des actifs dérivés nets de 78,5 M\$ et à des gains non réalisés accumulés de 78,5 M\$ inscrits à l'état des gains et pertes de réévaluation (2023 – actifs dérivés nets de 69,8 M\$ inscrits à l'état de la situation financière et gains non réalisés accumulés de 69,8 M\$ inscrits à l'état des gains et pertes de réévaluation). La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs définie à la Note 1.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix actuels du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement qui sous-tendent les positions. La détermination de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs courants sur la durée de vie des instruments.

Au 31 mars 2024, tous les swaps de taux d'intérêt étaient conclus avec la province.

7. CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Les créances liées aux projets sont des montants qui ont été constatés à titre de revenus selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges recouvrables ont été engagées, mais n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées aux projets ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Ces créances sont dues par des ministères et des organismes provinciaux ainsi que par d'autres entités du secteur public provincial.

8. PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme consistent en des obligations comptabilisées au coût après amortissement.

Au 31 mars 2024, les taux d'intérêt sur ces placements variaient entre 2,30 % et 3,50 % (2023 – entre 2,30 % et 3,50 %) et les échéances s'échelonnaient de juin 2024 à septembre 2024.

9. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OFFICE ONTARIEN DE FINANCEMENT

Infrastructure Ontario dispose d'une facilité de crédit renouvelable subordonnée d'au plus 100,0 M\$ d'une durée de cinq ans consentie par l'Office ontarien de financement (l'« OOF »), organisme du gouvernement provincial, destinée au fonds de roulement du programme d'exécution de projets. Les avances doivent être remboursées dans les trois mois suivant la date d'emprunt, à moins qu'une prolongation ne soit demandée.

La facilité de crédit renouvelable vient à échéance le 27 mars 2028. Au 31 mars 2024, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

10. DETTE ET CAPITAL – PROGRAMME DE PRÊTS

Les facilités de crédit sont toutes réservées exclusivement au programme de prêts.

(en milliers de dollars)

a) Dette – programme de prêts

Dettes de premier rang

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

	2024		2023	
	Taux d'intérêt %		Taux d'intérêt %	
300 000 \$	4,70		300 000 \$	4,70

Dettes subordonnées

Facilité de crédit renouvelable à court terme

406 000	5,05-5,18		335 000	4,54-4,66
---------	-----------	--	---------	-----------

Obligations de la SOTI et d'Infrastructure Ontario

810 000	3,07-4,96		1 055 000	3,07-4,96
---------	-----------	--	-----------	-----------

Facilité de crédit non renouvelable à long terme

Taux fixe

3 749 792	0,90-5,31		3 610 049	0,90-4,87
-----------	-----------	--	-----------	-----------

Obligations à taux variable

989 000	5,05-5,75		925 000	4,86-5,48
---------	-----------	--	---------	-----------

6 254 792

6 225 049

Frais d'émission des titres de créance

(2 620)

(2 864)

6 252 172 \$

6 222 185 \$

b) Capital – Programme de prêts

Prêt de la province de l'Ontario

279 681 \$	5,10		279 681 \$	4,46
------------	------	--	------------	------

Province de l'Ontario –

Obligations à taux variable

50 000 \$	5,61		– \$	–
-----------	------	--	------	---

Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux

120 000	4,99		120 000	4,58
---------	------	--	---------	------

449 681 \$

399 681 \$

Les fonds affectés aux immobilisations et la dette subordonnée sont de rang inférieur à la dette de premier rang, mais de rang égal entre eux.

Le tableau suivant indique les remboursements de capital et les versements d'intérêts prévus sur la dette pour les cinq prochains exercices et par la suite :

(en milliers de dollars)

Exercice

Montant

2024-2025	1 518 559 \$
2025-2026	856 953
2026-2027	381 622
2027-2028	362 891
2028-2029	397 745
Par la suite	5 734 857
	9 252 627 \$

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M\$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par année et viennent à échéance le 1^{er} juin 2037.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Facilité de crédit renouvelable à court terme

En mai 2014, Infrastructure Ontario a commencé à émettre des billets à court terme dans le cadre d'une facilité de crédit renouvelable à court terme pour financer ses prêts à la construction à court terme. Aux termes de la facilité de crédit renouvelable conclue avec la province et venant à échéance le 7 avril 2027, la Société est autorisée à émettre un maximum de 1,1 G\$ pour des durées allant de trois mois à un an. Au 31 mars 2024, les échéances allaient d'avril 2024 à juin 2024 et les intérêts sur les billets variaient de 5,05 % à 5,18 % (2023 – de 4,54 % à 4,66 %).

Obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et d'Infrastructure Ontario

Infrastructure Ontario a émis des obligations à la province, en son propre nom et au nom de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (la « SOTI »), afin de financer son programme de prêts. Les obligations sont des obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui ont un rang inférieur à toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2024, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux variant de 3,07 % à 4,96 % (2023 – de 3,07 % à 4,96 %) par année et les échéances s'échelonnaient de juin 2024 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à leur échéance.

Facilité de crédit non renouvelable à long terme

En avril 2015, Infrastructure Ontario a commencé à financer, directement auprès du gouvernement provincial, un programme de prêts adossés à long terme par l'intermédiaire d'une facilité de crédit non renouvelable. Les nouvelles structures de dette reflètent les prêts qu'elles financent et sont assorties de modalités semblables, notamment en ce qui concerne l'échéance, la fréquence de paiement et le mode d'amortissement. Cette structure de financement apparie les actifs et les passifs et élimine la nécessité d'utiliser des dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a obtenu l'autorisation d'emprunter un montant de 4,0 G\$ auprès de la province afin de financer le programme de prêts; la date d'échéance de cet emprunt est le 14 mai 2025. Au 31 mars 2024, un montant de 2,6 G\$ était disponible sur la facilité de crédit.

Au 31 mars 2024, les intérêts à taux fixe sur les prêts adossés variaient entre 0,90 % et 5,31 % (2023 – 0,90 % et 4,87 %) et les dates d'échéance allaient d'avril 2024 à février 2054. Les obligations à taux variable portent intérêt à des taux allant du CDOR à trois mois minoré de 25 points de base au CDOR à trois mois majoré de 45 points de base et leurs dates d'échéance vont de juin 2024 à juin 2025. Les intérêts sont révisés et payés trimestriellement jusqu'à l'échéance des obligations à taux variable.

Emprunt à la province de l'Ontario

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de cinquante ans d'environ 280 M\$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont rajustés chaque trimestre, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2024, le taux d'intérêt sur le billet a été rajusté à 5,10 % (2023 – 4,46 %).

Emprunt à la province de l'Ontario – Obligations à taux variable

Le 1^{er} juin 2023, Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de cinq ans de 50 M\$ venant à échéance le 1^{er} juin 2028. Les intérêts sur l'obligation sont révisés chaque trimestre, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province majoré de 48 points de base, et sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2024, le taux d'intérêt était de 5,61 %.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux, organisme de la province, un emprunt subordonné de dix ans de 120 M\$ garanti par un billet venant à échéance le 1^{er} mars 2033. Les intérêts sur le billet sont rajustés chaque trimestre, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et sont payables trimestriellement. Le 1^{er} mars 2024, le taux d'intérêt sur le billet était de 4,99 % (2023 – 4,58 %).

Pris ensemble, l'emprunt à la province et l'emprunt à l'Agence ontarienne des eaux fournissent à Infrastructure Ontario un financement subordonné à long terme lui assurant : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations de premier rang telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024									
(en milliers de dollars)	Matériel informatique		Logiciels		Mobilier, agencements et matériel de bureau		Améliorations locatives		Total
Coût									
Solde au 1 ^{er} avril 2023	22 414	\$	18 488	\$	2 630	\$	17 615	\$	61 147 \$
Ajouts	1 934		3 295		-		-		5 229
Solde au 31 mars 2024	24 348		21 783		2 630		17 615		66 376
Amortissement cumulé									
Solde au 1 ^{er} avril 2023	21 281		6 827		2 317		12 887		43 312
Ajouts	919		2 184		65		779		3 947
Solde au 31 mars 2024	22 200		9 011		2 382		13 666		47 259
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	2 148	\$	12 772	\$	248	\$	3 949	\$	19 117 \$
Exercice terminé le 31 mars 2023									
(en milliers de dollars)	Matériel informatique		Logiciels		Mobilier, agencements et matériel de bureau		Améliorations locatives		Total
Coût									
Solde au 1 ^{er} avril 2022	21 493	\$	9 893	\$	2 630	\$	17 615	\$	51 631 \$
Ajouts	921		8 595		-		-		9 516
Solde au 31 mars 2023	22 414		18 488		2 630		17 615		61 147
Amortissement cumulé									
Solde au 1 ^{er} avril 2022	20 589		5 951		2 252		12 108		40 900
Ajouts	692		876		65		779		2 412
Solde au 31 mars 2023	21 281		6 827		2 317		12 887		43 312
Valeur comptable nette au 31 mars 2023	1 133	\$	11 661	\$	313	\$	4 728	\$	17 835 \$

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

12. REVENUS (CHARGES) D'INTÉRÊTS

(en milliers de dollars)

Revenus d'intérêts

Charges d'intérêts

Marge d'intérêts nette

2024	2023
266 744 \$	241 821 \$
(233 968)	(213 163)
32 776 \$	28 658 \$

La ventilation des charges d'intérêts sur la dette est présentée ci-après :

Financement de programmes

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Facilité de crédit renouvelable à court terme

Obligations de la SOTI et d'Infrastructure Ontario

Facilité de crédit non renouvelable à long terme

(14 062) \$	(14 100) \$
(19 276)	(9 041)
(35 352)	(43 692)
(167 619)	(136 168)
(236 309)	(203 001)
25 866	3 229
(244)	(358)
(1 286)	(1 281)
(211 973)	(201 411)

Coûts des swaps de taux d'intérêt

Amortissement des frais d'émission des titres de créance

Amortissement des primes sur obligations

Fonds affectés aux immobilisations

Prêt de la province de l'Ontario

Province de l'Ontario – Obligations à taux variable

Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux

(13 815)	(7 848)
(2 277)	-
(5 903)	(3 904)
(21 995)	(11 752)

Charge d'intérêts totale

(233 968) \$	(213 163) \$
--------------	--------------

Le rapprochement des intérêts en trésorerie reçus et payés et de la marge d'intérêts nette est présenté ci-après :

Intérêts en trésorerie reçus

Intérêts en trésorerie payés

264 473 \$	240 737 \$
(227 672)	(210 070)
36 801	30 667

Intérêts hors trésorerie

Amortissement des coûts des prêts assortis de conditions avantageuses (Note 5)

Autres intérêts hors trésorerie

Marge d'intérêts nette

2 410	2 963
(6 435)	(4 972)
32 776 \$	28 658 \$

Les autres intérêts hors trésorerie comprennent le montant net des revenus d'intérêts à recevoir et des charges d'intérêts à payer ainsi que l'amortissement des frais d'émission de titres de créance et des primes sur obligations.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

13. FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

(en milliers de dollars)	2024 Budget	2024	2023
Technologies de l'information	19 073 \$	18 254 \$	14 095 \$
Services professionnels et services-conseils	16 030	9 831	9 258
Locaux	4 815	4 135	4 100
Bureau et administration	2 080	1 995	1 756
Communications	156	72	54
Amortissement	4 064	3 947	2 412
	46 218 \$	38 234 \$	31 675 \$

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a une dépendance économique envers la province, puisqu'une part importante de ses revenus lui est versée par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des organismes de la Couronne et à des ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé, le ministère du Procureur général, le ministère de l'Infrastructure, le ministère du Solliciteur général et le ministère des Transports.

Les principales sources de revenus d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

1. Frais d'exécution des projets, coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets :
Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets ou sur une base de recouvrement des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, qui sont fournis à différents organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario. Les coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets comprennent les services de conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.
2. Frais de gestion :
Des frais sont facturés pour des services fournis, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, au ministère de l'Infrastructure en lien avec son portefeuille immobilier général et son portefeuille immobilier d'entreprises.

Infrastructure Ontario a des placements portant intérêt (Note 8) et des montants empruntés à la province et à l'Agence ontarienne des eaux (Note 10) et a obtenu une ligne de crédit auprès de l'OOF (Note 9).

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à certains employés à temps plein. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, les cotisations de la Société à ce régime se sont élevées à 7,6 M\$ (2023 – 6,0 M\$).

La Société offre des prestations de retraite à certains de ses employés à temps plein par l'entremise de sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, régime interentreprises à prestations déterminées établi par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,2 M\$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 (2023 – 0,3 M\$), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des avantages complémentaires de retraite pour ces employés est payé par le ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement et n'est pas inscrit dans les états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

16. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité de l'immobilier et des prêts du conseil d'administration passe en revue les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait Infrastructure Ontario à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit du fait de sa trésorerie, de ses placements, de ses débiteurs et, surtout, de ses prêts. Elle gère ce risque en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen.

Risque de crédit – Prêts

La surveillance du risque de crédit lié au programme de prêts incombe au comité de l'immobilier et des prêts du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit pour chaque secteur les principes d'évaluation du risque de crédit selon un ensemble de facteurs de risque précis. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer un examen indépendant et une analyse critique dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité de l'immobilier et des prêts ainsi que du conseil d'administration, d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant l'ensemble des secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés en cours de construction; à assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; à entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles et à signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité de l'immobilier et des prêts ainsi qu'au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, sans tenir compte des garanties détenues ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 6 196,2 M\$ au 31 mars 2024 (2023 – 6 184,3 M\$).

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie 1 perçoivent des impôts ou reçoivent des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 2 sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont le droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale; par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 3 sont des entités dont les revenus sont autogénérés, qu'ils soient tributaires des prix du marché ou de dons et d'activités de collecte de fonds. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2024 :

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)	En cours	Provision pour moins-value de prêts ²	2024	2023
Prêts de catégorie 1				
Municipalités	4 137 712	\$		
Ville de Toronto (à titre de garant)	956 556			
Universités	125 000			
Régies locales des services publics	59			
Logements sociaux (garantis par les municipalités)	165 707			
Logements abordables (assurés par la SCHL) ¹	108 000			
Soins de longue durée (garantis par les municipalités)	34 711			
Logements abordables (garantis par les municipalités)	1 006			
Centres communautaires de santé et de services sociaux (garantis par les municipalités)	5 562			
Activités sportives et récréatives (garanties par les municipalités)	63 232			
	5 597 545	(36)	5 597 509	5 557 868
Prêts de catégorie 2				
Sociétés de distribution locales	176 700			
Soins de longue durée	115 136			
Logements abordables (non assurés par la SCHL) ¹	119 354			
Logements sociaux	85 364			
Centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones	271			
Centres communautaires de santé et de services sociaux	15 999			
	512 824	(6 243)	506 581	503 357
Prêts de catégorie 3				
Centrales électriques	40 279			
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, etc.)	72 882			
Activités sportives et récréatives	9 645			
	122 806	(22 966)	99 840	133 268
Coûts reportés des prêts assortis de conditions avantageuses				
Coûts reportés, au début de l'exercice	(10 188)			
Amortissement des coûts des prêts assortis de conditions avantageuses	2 410			
Coûts reportés, à la fin de l'exercice	(7 778)	-	(7 778)	(10 188)
Prêts	6 225 397	\$ (29 245)	6 196 152	\$ 6 184 305

¹ SCHL désigne la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

² Cette somme comprend une provision de 24,7 M\$ pour moins-value de prêts générale et une provision de 4,5 M\$ pour moins-value de prêts spécifique.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Garanties – Prêts

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La Société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des recettes fiscales ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario diminue son risque de crédit lié au portefeuille de prêts au moyen de diverses dispositions d'atténuation et de contrôle. La Société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à certains emprunteurs (notamment des municipalités) recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes, des accords et des nantissements.

Dépréciation – Prêts

Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts après évaluation par la direction de la conjoncture économique ainsi que des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value générale est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée lors de l'octroi du prêt, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision pour moins-value spécifique correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

Risque de crédit – Trésorerie, débiteurs, placements à court terme, dérivés et placements à long terme

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit du fait de sa trésorerie, de sa trésorerie affectée, de ses débiteurs, de ses placements à court terme, de ses dérivés et de ses placements à long terme, sans tenir compte des garanties détenues ou autres rehaussements du crédit, s'établissait comme suit au 31 mars 2024 :

(en milliers de dollars)	2024		En souffrance depuis plus de 90 jours	
Trésorerie	410 758	\$	-	\$
Trésorerie affectée	111 630		-	
Débiteurs	100 553		18 852	
Intérêts à recevoir	45 798		-	
Revenus de placement à recevoir	5 150		-	
Placements à court terme	135 000		-	
Dérivés	78 509		-	
Créances liées aux projets	119 564		-	
Placements à long terme	136 791		-	
	1 143 753	\$	18 852	\$

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Infrastructure Ontario n'investit que dans des actifs liquides qui sont autorisés aux termes des politiques et de lignes directrices en matière de trésorerie approuvées et qui peuvent être facilement liquidés.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée à ce risque lorsque la réévaluation des actifs n'est pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. L'écart de réévaluation a été éliminé pour tous les prêts émis après le 1^{er} avril 2015 du fait de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF.

La direction gère également le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et de l'alignement des structures de risque ainsi que des échéances des actifs et des passifs.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, une variation de +/- 100 points de base des taux d'intérêt aurait eu une incidence de 1,4 M\$ (1,4 M\$) sur l'excédent et de 13,9 M\$ (11,3 M\$) sur les gains (pertes) de réévaluation cumulés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ce risque est géré par l'intermédiaire des fonds affectés aux immobilisations, qui sont financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'Agence ontarienne des eaux. Les fonds affectés aux immobilisations sont en partie investis dans des instruments liquides à long terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible.

Les règlements administratifs régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario sont approuvés par le conseil d'administration, la ministre de l'Infrastructure et le ministre des Finances. Tous les emprunts sont effectués après une prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique en matière de trésorerie. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2024 :

(en milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs	11 942 \$	- \$	- \$	11 942 \$
Charges à payer	43 605	-	-	43 605
Passifs détenus en fiducie	111 630	-	-	111 630
Intérêts à payer	45 928	-	-	45 928
Dette et capital – Capital et intérêts	1 518 559	1 999 211	5 734 857	9 252 627
Total des passifs financiers	1 731 664 \$	1 999 211 \$	5 734 857 \$	9 465 732 \$

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

17. ÉVENTUALITÉS

Infrastructure Ontario est partie à divers différends et litiges. La direction est d'avis que le règlement des différends n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de la Société.

18. ENGAGEMENTS

Les paiements de loyer minimaux en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la Société des cinq prochains exercices sont présentés ci-après :

(en milliers de dollars)

Exercice	Montant
2024-2025	4 010 \$
2025-2026	4 080
2026-2027	4 151
2027-2028	4 225
2028-2029	4 346
	20 812 \$

Au 31 mars 2024, Infrastructure Ontario avait des engagements de prêts non utilisés de 985,6 M\$

19. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

La SCHL oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu de l'attestation d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie et administrés par Infrastructure Ontario. De plus, les ententes de prêt obligent certains emprunteurs à établir des fonds de réserve dans le compte de fiducie. Au 31 mars 2024, les fonds administrés s'élevaient à 16,0 M\$ (2023 – 9,3 M\$).

Infrastructure Ontario a mis au point un processus pour comptabiliser les fonds reçus de divers ministères devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-achèvement de projets, de paiements intermédiaires ainsi que pour comptabiliser les paiements reçus au titre de variations, du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements touchant l'étendue du contrat qui ont été approuvés par les parties au contrat après la conclusion initiale. On les appelle également « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont effectués directement par les ministères commanditaires, mais sont versés par l'entremise d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2024, Infrastructure Ontario détenait un montant de 95,6 M\$ (2023 – 98,7 M\$) dans le compte en fiducie de son grand livre général de projets.

Infrastructure Ontario maintient plusieurs comptes bancaires d'exploitation, qu'elle administre à titre de fiduciaire pour le compte du ministère de l'Infrastructure. Ces comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure pour lequel la Société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*. Au 31 mars 2024, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère de l'Infrastructure s'élevaient à 93,2 M\$ (2023 – 188,7 M\$), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

20. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la Société est gérée. Infrastructure Ontario gère ses activités de façon à permettre la livraison et la reddition de comptes à l'égard des priorités établies par la ministre et des objectifs fixés par le conseil d'administration. De plus, Infrastructure Ontario évalue et prévoit les affectations et les travaux futurs afin d'aligner ses ressources en conséquence. Ainsi, Infrastructure Ontario est en mesure de répartir efficacement ses ressources et les responsabilités entre ses unités d'exploitation afin d'assurer l'efficacité et le caractère durable des activités sur la période couverte par le plan d'affaires.

Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par divisions :

(en milliers de dollars)	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024					
	Exécution des projets	Immobilier	Prêts	Aménagement ¹	Projets commerciaux	Total
Revenus						
Revenus d'intérêts	- \$	- \$	266 744 \$	- \$	- \$	266 744 \$
Frais d'exécution des projets	76 378	-	-	18 511	12 570	107 459
Frais de gestion – Portefeuille immobilier général	-	60 138	-	-	-	60 138
Frais de gestion – Gestion immobilière d'entreprise	-	5 797	-	-	-	5 797
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	103 717	16 422	-	16 054	30 769	166 962
Autres revenus	-	2 402	1 538	-	-	3 940
	180 095	84 759	268 282	34 565	43 339	611 040
Charges						
Salaires et charges sociales	58 644	45 248	7 086	15 008	11 084	137 070
Frais généraux et administratifs	17 734	13 008	2 534	2 597	2 361	38 234
Charges d'intérêts	-	-	233 968	-	-	233 968
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	103 717	16 422	-	16 054	30 769	166 962
Frais de sous-traitance	-	10 081	-	-	-	10 081
Provision pour moins-value de prêts	-	-	(1 928)	-	-	(1 928)
	180 095	84 759	241 660	33 659	44 214	584 387
Excédent (déficit)	- \$	- \$	26 622 \$	906 \$	(875) \$	26 653 \$

¹ Cette division englobe le programme Communautés axées sur le transport en commun.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 – Budget					
	Exécution des projets	Immobilier	Prêts	Aménagement	Projets commerciaux	Total
Revenus						
Revenus d'intérêts	- \$	- \$	256 000 \$	- \$	- \$	256 000 \$
Frais d'exécution des projets	77 937	-	-	16 338	13 687	107 962
Frais de gestion – Portefeuille immobilier général	-	61 316	-	-	-	61 316
Frais de gestion – Gestion immobilière d'entreprise	-	5 159	-	-	-	5 159
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	76 816	27 723	-	37 612	30 260	172 411
Autres revenus	-	500	1 752	-	-	2 252
	154 753	94 698	257 752	53 950	43 947	605 100
Charges						
Salaires et charges sociales	56 332	42 691	6 534	13 158	10 353	129 068
Frais généraux et administratifs	21 605	14 724	3 754	3 246	2 889	46 218
Charges d'intérêts	-	-	227 000	-	-	227 000
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	76 816	27 723	-	37 612	30 260	172 411
Frais de sous-traitance	-	9 560	-	-	-	9 560
Provision pour moins-value de prêts	-	-	-	-	-	-
	154 753	94 698	237 288	54 016	43 502	584 257
Excédent (déficit)	- \$	- \$	20 464 \$	(66) \$	445 \$	20 843 \$

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(en milliers de dollars)	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023					
	Exécution des projets	Immobilier	Prêts	Aménagement	Projets commerciaux	Total
Revenus						
Revenus d'intérêts	- \$	- \$	241 821 \$	- \$	- \$	241 821 \$
Frais d'exécution des projets	67 991	-	-	11 980	9 736	89 707
Frais de gestion – Portefeuille immobilier général	-	55 079	-	-	-	55 079
Frais de gestion – Gestion immobilière d'entreprise	-	5 404	-	-	-	5 404
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	63 696	22 243	-	11 164	19 927	117 030
Autres revenus	-	534	2 765	-	-	3 299
	131 687	83 260	244 586	23 144	29 663	512 340
Charges						
Salaires et charges sociales	52 427	39 759	5 989	10 290	8 599	117 064
Frais généraux et administratifs	15 564	11 243	1 896	1 490	1 482	31 675
Charges d'intérêts	-	-	213 163	-	-	213 163
Coûts de transaction et coûts recouvrables liés aux projets	63 696	22 243	-	11 164	19 927	117 030
Frais de sous-traitance	-	10 015	-	-	-	10 015
	131 687	83 260	221 048	22 944	30 008	488 947
Excédent (déficit)	- \$	- \$	23 538 \$	200 \$	(345) \$	23 393 \$

MANDAT LÉGISLATIF

Infrastructure Ontario est un organisme de la province de l'Ontario doté d'un conseil d'administration. Son mandat est exposé dans la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*; il comprend ce qui suit :

- offrir des conseils et des services au sujet des questions de nature financière, stratégique ou autre qui touchent le gouvernement;
- exercer des pouvoirs et des fonctions délégués par le ministre de l'Infrastructure à la Société en vertu de la *Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure*, de la *Loi de 2021 visant à accélérer la mise en place d'un réseau à large bande* et de la *Loi de 2023 visant à reconstruire la place de l'Ontario*;
- mettre en œuvre les transactions liées au gouvernement ou faciliter leur mise en œuvre;
- proposer des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, relativement aux projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas des biens du gouvernement;
- offrir des conseils et des services associés aux biens du gouvernement, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, et d'aménagement;
- assurer la gestion financière des biens du gouvernement dont le ministre est responsable;
- offrir des conseils et des services liés aux biens immobiliers aux organismes du secteur public prescrits;
- donner des conseils des services aux entités non ontariennes en ce qui concerne l'élaboration de programmes de prêts pour les infrastructures publiques, les biens immobiliers, les questions financières stratégiques ou autres et la mise en œuvre de transactions;
- accorder un financement aux municipalités et à d'autres organismes publics admissibles pour des projets d'infrastructure.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS

IO et ses employés ont à cœur de contribuer à la vitalité des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. IO Gives Back est un comité formé par des employés et visant à fournir au personnel des possibilités de rendre service à la collectivité, de faire de l'activité physique et de participer à des activités sociales.

En 2023-2024, les employés d'IO ont participé à plusieurs initiatives de collecte de fonds afin de rendre à la collectivité ce qu'elle leur a donné et de soutenir divers efforts de programmation communautaire, ce qui a permis de recueillir plus de 31 000 \$.

À l'automne 2023, la campagne annuelle de Centraide sur le lieu de travail a été lancée, ce qui constitue la pierre angulaire des efforts de collecte de fonds d'IO Gives Back. Les employés ont réuni des fonds en organisant un concours de sculpture de citrouille pour Halloween, en montant les escaliers de la Tour CN et en faisant des dons sur leur salaire.

À l'automne également, des collègues se sont réunis pour recueillir des fonds et participer à la course annuelle Terry Fox.

Pendant le reste de l'année, les employés ont participé à un certain nombre d'actions caritatives menées par les nombreux groupes de ressources pour les employés d'IO.

- Le groupe de ressources pour les employés autochtones a organisé une vente de t-shirts orange à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, au profit de la Première Nation du Lac Seul.
- Le groupe de ressources pour les employés sud-asiatiques a organisé une collecte de fonds Diwali Mela au profit de Centraide.
- Le groupe de ressources pour la Rainbow Alliance arc-en-ciel (2SLGBTQIA+) a organisé une collecte de fonds pour soutenir la Journée mondiale du sida et s'est porté volontaire pour soutenir la programmation de la Maison de soins palliatifs Casey House. Ils ont également organisé une collecte de fonds en faveur de la Journée Rose Internationale.
- Le groupe de ressources pour les employés africains et noirs a organisé une collecte de fonds dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs pour soutenir Roots Community Services Inc.

L'année s'est terminée par une incroyable démonstration de générosité, les employés d'IO s'étant rassemblés pour soutenir la collecte de fonds annuelle de l'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview, Capes for Kids.

Annexe

PRIX 2023-2024

Complexe des sciences judiciaires et du coroner

Prix Médaille d'argent – Principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Prix nationaux récompensant l'innovation et l'excellence en partenariats public-privé

Conseil canadien pour les partenariats public-privé

Complexe des sciences judiciaires et du coroner

Universal Facility

Prix Boma Best

Boma Toronto

Infrastructure Ontario

Prix de la culture et de la diversité

Prix P3

Bulletin P3

Lakeridge Gardens

Prix du projet d'investissement pour l'innovation et l'excellence

AdvantAge Ontario

Ligne Ontario – Matériel roulant, systèmes et services d'exploitation et d'entretien

Prix Médaille d'argent – Transaction P3

Prix nationaux récompensant l'innovation et l'excellence en partenariats public-privé

Conseil canadien pour les partenariats public-privé

Ligne Ontario – Travaux de génie civil, stations et tunnel pour le tronçon sud

Prix Médaille d'argent – Transaction P3

Prix nationaux récompensant l'innovation et l'excellence en partenariats public-privé

Conseil canadien pour les partenariats public-privé

Infrastructure Ontario

1, rue Dundas Ouest, Bureau 2000,
Toronto (Ontario) M5G 1Z3

www.infrastructureontario.ca



**Infrastructure
Ontario**